

DÉBAT PUBLIC

EUROPACITY



VERBATIM

Réunion publique d'ouverture

Jeudi 17 mars 2016 20h-23h30

Gonesse - Salle Jacques Brel

(Début de la réunion à 20 h10)

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous voulez bien vous asseoir, nous allons commencer. D'abord, bonjour à tous. Merci d'être si nombreux. En peu de mots, je vais vous dire comment se structurera la soirée. Monsieur BLAZY, député-maire de Gonesse, fera une introduction à ces travaux. Dans un deuxième temps, Monsieur LEYRIT, qui est président de la Commission nationale du débat public, rappellera les principes de fonctionnement de cette Commission nationale, ses objectifs, son rôle. Puis, Monsieur le Préfet du Val d'Oise traitera de la posture de l'État pendant la durée de ce débat. Ensuite, je vous indiquerai comment nous avons construit ce débat. Un débat aura lieu sur les modalités de ce débat, et la salle aura une dizaine de minutes pour s'exprimer sur cette question.

Dans un deuxième temps, afin de cadrer ce projet dans un contexte plus large, Monsieur Damien ROBERT, qui est le directeur général de l'établissement public Plaine de France, présentera le contexte de ce projet ; cela donnera également lieu à un débat. Enfin, Monsieur Christophe DALSTEIN, qui est le directeur exécutif du projet EuropaCity, présentera son projet et il y aura un débat très long.

Je demanderais à tous les orateurs d'être le plus concis possible, de manière à laisser un maximum de temps à la salle. On devrait avoir environ deux tiers de temps pour le débat et un tiers pour les interventions de présentation et les interventions préliminaires. Monsieur BLAZY, si vous le souhaitez, vous avez la parole.

Jean-Pierre BLAZY, Député-Maire de Gonesse

Merci, Madame la Présidente. Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil départemental, Messieurs et Mesdames les Maires et les élus des communes voisines, je voudrais d'abord saluer la présence de Christian LEYRIT, Président de la CNDP, mais ancien préfet du Val d'Oise. Nous avons plaisir à le revoir sur des terres qui ont été les siennes. Puisqu'on parle d'un secteur en devenir, au moment de son arrivée, nous avons un sujet brûlant qui est l'autopont de la Patte-d'Oie. La Patte-d'Oie est à côté du Triangle qui était très accidentogène et, grâce à vous, on a pu avancer sur un sujet qui avait du mal à progresser. Dans cette même salle, le 9 octobre 2010, nous étions déjà nombreux dans le cadre d'un autre débat public national, celui du métro automatique du Grand Paris. À l'issue de ce débat, nous avons obtenu la gare du Triangle de Gonesse qui était alors optionnelle. Aujourd'hui, la gare de Gonesse, sur la ligne 17, est la seule gare val-d'oisienne du Grand Paris.

Pour vous permettre d'être informés de façon permanente et en dehors des réunions de débat public, j'ai souhaité qu'un lieu préfigurant la future Maison du projet du Triangle sur le site puisse être aménagé en face de l'Hôtel de Ville ; ce sera fait prochainement. La SGP, la Société du Grand Paris, y participera également.

Je voudrais rappeler l'histoire. Avant EuropaCity, l'histoire du Triangle a commencé dès la fin des années 80. Les maires de Gonesse — ce n'était pas moi — et de Roissy-en-France et quelques autres avaient créé l'association Euro Val-d'Oise. Au début des années 90, on parlait de Triangle d'Or — on n'emploie plus cette expression aujourd'hui — suffisamment pour que le groupe d'assurance AXA, en 1991, achète 59 hectares sur Gonesse, mais hors du Triangle d'aujourd'hui, et 57 hectares sur Roissy-en-France. Il y a donc exactement un quart de siècle. Cela n'a pas fait polémique à l'époque, alors que 28 comptes de propriété étaient vendeurs, dont 11 liés à des agriculteurs locaux bien connus et toujours présents. On connaît le prix moyen de l'ensemble de ces transactions, comme celui des indemnités d'éviction. Depuis 1995, nous avons travaillé à la définition d'un véritable projet, d'autant plus que le SDRIF de 1994 avait classé le Triangle de Gonesse en pôle d'intérêt régional et autorisait l'urbanisation sur 450 hectares à ce moment-là. Nous avons commencé dès 1998 par la pointe sud du Triangle sur les deux communes de Gonesse et de Bonneuil-en-France. Ce secteur, situé en face de l'aéroport du Bourget, avait connu son heure de gloire avec les champs de tulipe avant et après la guerre, d'où le nom attribué à la ZAC. Puis, il avait ensuite été réalisé à des activités marginales, après l'apparition de la décharge surplombant l'autoroute A1.

Il s'agissait donc de reconquérir une zone délaissée de 75 hectares : la pointe sud du Triangle. Après plusieurs études successives, le choix a été fait en 2008, il y a huit ans, avec l'EPA Plaine de France, de l'équipe pluridisciplinaire de l'urbaniste Mathis GÜLLER pour établir le plan de référence. Le choix que j'ai personnellement voulu est bien celui d'un projet compact, économe par rapport à la consommation de terres agricoles, et transversal entre les deux départements. Ce projet se situe face au site de PSA Aulnay Gonesse, dont on ne pouvait pas encore penser qu'il serait condamné. Ceci, d'autant plus que PSA avait souhaité réaliser un parc fournisseurs du côté de Gonesse, sur le Triangle, avant de choisir de produire ses voitures en Slovaquie. Vous voyez là les deux autres projets beaucoup plus consommateurs d'espace.

La dernière étape est celle du Grand Paris, à partir de 2010. C'est dans ce même temps que l'on commence à parler du projet EuropaCity. Ainsi, après environ une trentaine d'années de réflexions et d'études, de débats et de

procédures qui ont conduits à des choix qui s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre du Grand Paris, soutenu par l'État au-delà des alternances politiques, par la Région et le Département dans les mêmes conditions, par le Territoire, en particulier par les deux ex-communautés d'agglomération et désormais par la nouvelle communauté d'agglomération Roissy Porte de France, le temps est venu de passer à l'action concrète. Ceci une fois le débat public concernant EuropaCity achevé, et après l'enquête publique sur le métro qui sera réalisée en mai prochain.

Monsieur le Préfet, vous avez reçu le dossier de création de la ZAC transmis par l'EPA. Le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable, en tant qu'autorité environnementale, a rendu son avis il y a une quinzaine de jours : la création de la ZAC du Triangle pourra être approuvée par le Conseil d'administration d'ici l'été prochain. L'année 2016 est donc essentielle et elle verra aussi la mise en service d'un projet en cours de travaux encore, sous la maîtrise d'ouvrage du Département, le BHNS, dont je rappelle qu'il est une préfiguration de la réalisation du barreau RER de Gonesse. Ce dernier projet est étudié depuis la fin du siècle dernier par l'État et la Région, sans qu'on puisse s'assurer encore aujourd'hui de sa mise en chantier. J'ai écrit à ce sujet à Madame PECRESSE, Présidente, pour demander la réunion du Comité de suivi que nous attendons tous depuis un certain temps. Ce sujet reste un sujet important.

Avec le département de Seine-Saint-Denis proche, nous sommes sur le corridor aéroportuaire de Roissy – Le Bourget. Nous avons créé ensemble l'association des Élus du Grand Roissy. L'État a signé plusieurs contrats de développement territoriaux sur ce vaste territoire. Plus récemment, il a proposé la création d'une opération d'intérêt national Aulnay-sous-Bois — Gonesse concernant l'ancien site industriel PSA. L'État a également proposé la création d'un contrat d'intérêt national sur l'ensemble du corridor aéroportuaire Roissy – Le Bourget. Je pense qu'il est donc indispensable de penser ensemble la complémentarité des projets, plutôt que de cultiver de façon malsaine la concurrence entre les projets. C'est le message que je veux adresser aussi ce soir aux territoires voisins de Terre d'envol.

Je ne voudrais pas terminer sans apporter ma première contribution au débat public qui s'ouvre sur le projet EuropaCity. À Gonesse, nous publierons un cahier d'acteurs. Plusieurs points seront débattus et méritent de l'être. À l'instant, j'ai abordé la question de la consommation des terres agricoles de façon assez démonstrative, je crois. On verra que le projet du Triangle ne consiste pas à bétonner 299 hectares puisque 70 hectares seront des espaces paysagers, dont 10 hectares au sein du projet EuropaCity. Nous tenons dès maintenant nos engagements vis-à-vis des exploitants agricoles : 400 hectares du Carré vert ; le périmètre régional d'intervention foncière est de 725 hectares ; et la possibilité de créer une zone agricole à protéger est aussi envisagée. Le débat devra faire la démonstration qu'EuropaCity est un projet exemplaire en matière de développement durable. La question des commerces sera à discuter. Elle peut susciter des interrogations légitimes (quel type de commerces, des grands magasins, etc.) comme, peut-être, des incompréhensions. La question de la formation aux futurs emplois est majeure si l'on veut, et nous le voulons, qu'une part essentielle de ces emplois soit occupée par les habitants de notre Territoire, faute de quoi nous reproduirons ce qui se passe sur le pôle de Roissy et sur La Plaine Saint-Denis.

Je veux souligner qu'EuropaCity doit être un nouveau pôle touristique francilien. Il n'a jamais été question — et j'espère que le débat public va le démontrer — de faire ici un nouveau Disney. Pour notre part, nous attendons beaucoup de la programmation de ces 50 000 mètres carrés de culture pour donner à l'ensemble du projet un caractère qui le différenciera du loisir essentiellement marchand. Cela permettra au Territoire de gagner en attractivité réelle dans le Grand Paris de demain, car il doit être multipolaire pour ne pas être condamné à rester une banale périphérie de Paris. Notre cahier d'acteurs portera en grande partie sur cette question, avec l'exigence de la culture pour tous. Ceci nécessite de définir l'offre culturelle d'EuropaCity, en se rappelant la position et les réflexions d'André Malraux sur les conditions d'accès à la culture. Le ministre des Affaires culturelles était, en 1967, partisan de la gratuité. « C'était il y a bien longtemps », me diront certains, alors que nous sommes à l'aire du marketing. Si la gratuité n'est pas, du moins plus difficilement possible dans le cadre du projet culturel d'EuropaCity, il faut réfléchir à la nécessaire modération tarifaire. C'est certainement une des conditions, parmi d'autres, de la réussite populaire du projet. Je formule donc l'espoir qu'au-delà des différences qui vont s'exprimer, des oppositions certainement, le débat soit utile pour mieux définir le projet, pour l'enrichir, le préciser, pour lui permettre de s'intégrer parfaitement dans l'ensemble du projet du Triangle et sur notre Territoire, afin de contribuer à mieux assurer l'avenir au service de la population et je pense tout particulièrement à la jeunesse.

Applaudissements.

Christian LEYRIT, Président de la Commission nationale du débat public

Monsieur le Député-Maire, merci de votre accueil toujours chaleureux. Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les Présidents, Maires, élus, Mesdames et Messieurs. J'allais

dire « chers amis », puisque j'ai l'impression de me retrouver sur un terrain particulièrement amical. J'ai passé trois années magnifiques dans ce très beau département.

Je vais être assez bref pour vous donner quelques éléments. Premièrement, le principe d'information et de participation des citoyens. Voici un des principes du sommet de Rio en 1992, il y a déjà plus de 20 ans : « *La meilleure façon de traiter des questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés* ». Le deuxième élément est : « *Chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques et doit avoir la possibilité de participer au processus de prise de décision* ». En 2005, la charte de l'environnement, de valeur constitutionnelle dans notre pays, a repris presque mot pour mot ces éléments et ces principes.

Un mot sur un sondage de la Sofres que nous avons réalisé il y a un peu plus d'un an, avec trois éléments :

- Une attente forte des citoyens de participer aux décisions publiques ;
- Une demande de participation d'autant plus forte que le modèle politique apparaît en crise (c'est la Sofres qui le dit) ;
- Une attente de garantie d'indépendance pour assurer une bonne participation des citoyens.

Prendre davantage en compte l'avis des citoyens : 96 % des citoyens souhaitent que les pouvoirs publics tiennent davantage compte de leur avis avant de prendre des décisions. Donc, un chiffre spectaculaire.

Développer les modes d'information et d'expression des citoyens est jugé indispensable ou utile à 84 % au niveau européen, à 90 % au niveau national et à 96 % au niveau plus local.

Pour organiser une concertation, les citoyens souhaitent qu'elle le soit par des gens qui ne sont pas partie prenante de la décision. Donc, une préférence marquée pour une autorité indépendante, ce qui est le cas de la CNDP.

Notre objectif et notre mission, c'est notre slogan : vous donner la parole et la faire entendre. Nous sommes donc là aujourd'hui pour vous donner la parole à chacun et pour la faire entendre, donc remettre le citoyen au cœur de la décision publique. Je crois que dans notre pays, c'est une préoccupation que l'on mesure tous les jours. La première chose est d'informer le public, veiller à sa participation, éclairer le maître d'ouvrage, enrichir, démocratiser, légitimer la décision. Dans notre pays, on a beaucoup de difficultés, de blocage sur de grands projets, parce que la décision n'est pas considérée comme suffisamment légitime par les personnes qui sont aux abords de ces réalisations. Je pense que ce qui fait la légitimité de la décision est la loyauté, la confiance, la transparence de ce processus. Avec Madame BRÉVAN et son équipe, nous sommes là pour assurer cette confiance, cette loyauté et cette transparence dans le processus. Quatre conditions pour la légitimité :

- Débattre en amont de la décision. Environ trois quarts des Français considèrent que lorsqu'on lance un débat public, la décision est déjà prise. Ici, on est en amont de la décision.
- Mobiliser les publics les plus variés ; multiplier les formes de débat. Aller à la rencontre des citoyens. Le débat n'est pas seulement des réunions dans de grandes salles comme ce soir ; c'est aussi aller à la rencontre des citoyens, notamment ceux qui n'ont pas l'habitude de venir, même si je vois de nombreux jeunes dans la salle aujourd'hui.
- Disposer d'une expertise complète et donc d'une information intégrale, mais aussi contradictoire.
- Préparer l'après-débat : rendre compte, évaluer, assurer un suivi.

Je rappelle un point capital : le débat public n'est pas l'enquête publique, qui interviendra plus tard.

La Commission du débat public a été créée par la loi Barnier en 1995. Elle intervient aujourd'hui sur les grands projets d'équipement et d'aménagement. Quelles sont les valeurs de la CNDP, et donc de la Commission qui sera à vos côtés pendant cette période ?

- La transparence. La CNDP doit mettre à disposition du public toutes les informations disponibles, d'où qu'elles viennent, donc du maître d'ouvrage, mais aussi de l'ensemble des acteurs, de l'Etat, et d'autres collectivités.
- Le débat est argumenté. Le débat public, ce n'est pas un sondage d'opinion ou un référendum. C'est un échange d'arguments, voire de controverses. Ce point est important.
- L'égalité de traitement. Pendant un débat public, tout le monde a droit à un même temps de parole.
- La neutralité et l'impartialité.
- Le débat public n'est pas le lieu de la décision.

- L'indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage.

Nous sommes particulièrement attachés à ces trois éléments : neutralité, impartialité et indépendance.

Cela surprend parfois, mais la Commission du débat public n'est pas partie ; elle ne donne pas d'avis à la fin du projet. Elle est là pour faire exprimer l'ensemble des citoyens, pour donner toutes les informations qui émanent du débat, mais elle ne donne pas d'avis, même si elle peut émettre des recommandations.

À la suite du drame de Sivens, le président de la République a ouvert un chantier sur la démocratie participative à la fin de l'année 2014. Monsieur Alain RICHARD, sénateur, maire du Val d'Oise, a animé depuis très longtemps une commission spécialisée et il y aura donc, sous forme d'ordonnance, un certain nombre d'éléments nouveaux avec, je crois, d'importants progrès en matière de participation des citoyens. On en reparlera dans quelques semaines.

Enfin, le calendrier du débat public. Nous avons été saisis par le maître d'ouvrage Alliages & Territoires le 13 septembre 2013. En octobre de la même année, la CNDP qui est une instance de 25 membres d'horizons divers a décidé d'un débat public et a désigné peu de temps après Madame BRÉVAN présidente et l'équipe qui l'entoure. Puis, les différentes étapes : en décembre, la CNDP a défini les dates du débat et, en janvier 2016, a approuvé les modalités du débat. Ce débat public a commencé le 15, mais la première réunion publique est aujourd'hui, et il se prolongera jusqu'au 30 juin 2016.

Donc, Madame BRÉVAN, et les membres de la Commission particulière : Madame Isabelle BARTHE, Monsieur Wahel EL SAYED, Monsieur Christian de FENOYL, Monsieur Laurent PAVARD et Monsieur Philippe QUEVREMONT. Tous ces membres ont signé une charte d'éthique et de déontologie ; c'est un point auquel nous attachons une grande importance.

Sans plus attendre et en vous remerciant encore, je passe la parole à Monsieur le Préfet. Puis, Madame BRÉVAN officiera.

Applaudissements.

Yannick BLANC, Préfet du Val d'Oise

Monsieur le Député-Maire, Monsieur le Président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Président de la Commission nationale, Madame la Présidente de la Commission particulière du débat public. Il est vrai que prendre la parole devant une salle aussi vaste et aussi densément peuplée est assez impressionnant. C'est aussi extrêmement rassurant sur l'esprit civique qui règne lorsqu'un projet de la taille de celui d'EuropaCity vient sur le devant de la scène. EuropaCity est un projet exceptionnel. C'est un projet d'une ampleur inédite. C'est un projet innovant et audacieux. Comme toute chose innovante et audacieuse, c'est un projet qui comporte un certain nombre d'incertitudes, d'interrogations. Il est donc légitime que le débat public autour de ce projet se déroule avec les meilleures garanties de qualité, de transparence et d'impartialité ; c'est la mission de la Commission nationale du débat public et je crois qu'elle a toute sa place dans la préparation d'un dossier comme celui-là.

Je voudrais préciser, éclairer, ce qu'est la position de l'État dans ce dossier, pendant la période du débat public et après la période du débat public. Le rôle de l'État est assez complexe et s'inscrit dans la durée. Dans la préparation de ce dossier, les différentes instances de l'État jouent des rôles différenciés qu'il faut soigneusement éclairer. En premier lieu, l'État est de longue date l'un des acteurs de l'aménagement du Triangle de Gonesse. À travers un certain nombre de procédures, notamment d'urbanisme, l'État a incité ou approuvé le projet de densification urbaine dans ce secteur. Vous avez rappelé ce qu'était le schéma directeur de la région Ile-de-France (le SDRIF) de 1994, mais depuis, il y a eu deux autres éditions du SDRIF élaborées sous la maîtrise d'ouvrage de la Région, mais approuvée par un décret du Gouvernement. Avec l'ensemble des collectivités territoriales de ce territoire (le Conseil régional, les conseils départementaux, les agglomérations et les communes), l'État a été une des parties prenantes dans les décisions prises d'urbaniser le Triangle de Gonesse et de densifier cette région.

Monsieur le Député-Maire, vous avez rappelé que cette action volontaire de l'État sur l'aménagement de ce Territoire ne s'arrête pas là. En effet, récemment, dans le cadre de la stratégie d'aménagement du Grand Paris, le Gouvernement a lancé deux opérations d'intérêt national et un contrat d'intérêt national portant sur l'ensemble du corridor aéroportuaire. Le contrat d'intérêt national n'est pas à proprement parler une procédure. C'est une méthode de travail consistant à réunir dans un même document, coélaboré et approuvé par l'ensemble des parties prenantes et notamment des collectivités territoriales, l'ensemble des opérations d'aménagement qui concernent ce Territoire. L'aménagement du Triangle de Gonesse et le projet EuropaCity y occupent une place essentielle. Donc, en amont de ce débat public et dans la longue durée, l'État s'est comporté comme un aménageur actif,

porteur d'un projet de densification des activités économiques dans ce corridor aéroportuaire. Il a considéré que la zone aéroportuaire autour de Roissy était une zone de développement économique intense, ce qui se confirme d'année en année avec la succession et la multiplication des projets d'implantation d'activités.

Au moment où le débat public commence, dans cette phase de préparation de la décision, l'État doit assurer le rôle de garant du respect d'un certain nombre de procédures. La Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante. C'est une instance qui a été créée par l'État, mais au sein des institutions de l'État, son indépendance est garantie par la loi qui la protège par les modes de nomination de ses membres et par l'ensemble de ses règles de fonctionnement. Donc, dans le respect de l'autorité et l'indépendance de la Commission, l'État va participer au débat public. Les agents de l'État, et notamment les techniciens des différents services mobilisés dans les dossiers de l'aménagement, y participeront et pourront éclairer la discussion par leur expertise. C'est particulièrement vrai des services chargés de l'aménagement, de l'aménagement des routes, de la circulation, du transport collectif, de l'environnement, de la maîtrise des risques industriels et de la gestion de l'eau. Les agents de ces services participeront aux ateliers et aux débats que vous organisez, et ils prendront la parole pour répondre aux questions. L'État mettra à la disposition du public de la manière la plus transparente possible l'ensemble de ses capacités d'expertise.

À la suite du débat public, et comme l'a rappelé Christian LEYRIT, je voudrais à nouveau rappeler que le débat public ne débouche pas sur un avis de la Commission qui l'organise, mais débouche sur la visibilité pour tout le monde. Il y aura des arguments et des controverses autour de ce projet à la suite du débat public, et grâce aux éclairages que l'État apportera sur les différents enjeux de l'aménagement. L'État devra continuer à se comporter en garant, puisqu'il y aura ensuite un certain nombre de procédures de préparation des décisions. Des enquêtes publiques correspondant aux différents aspects de l'aménagement seront réalisées : enquête publique sur la modification des documents d'urbanisme, sur les procédures de ZAC, enquête publique sur le dossier relatif à la loi sur l'eau, enquête publique sur les établissements classés pour la protection de l'environnement. Donc, une série de procédures encadrées par le droit, soumises à la transparence et permettant l'intervention du public, se dérouleront dès l'été après le débat public. La première décision administrative sera l'arrêté de création de la ZAC du Triangle de Gonesse qui permettra de mettre en œuvre les procédures foncières. Ensuite, d'autres procédures : relatives à la loi sur l'eau, le diagnostic archéologique et les différentes mises en service. Les enquêtes relatives aux équipements de transports interviendront également.

Durant cette période, il y aura beaucoup de procédures, beaucoup de techniques. Ces procédures devraient se dérouler de manière plus satisfaisante, plus transparente qu'habituellement, parce que les enjeux auront été au préalable éclairés par le contenu du débat public. Je crois que c'est la chose essentielle qu'il faut comprendre. Les procédures de consultation du public liées aux opérations d'aménagement que chacun connaît sont souvent frustrantes pour ceux qui y participent et ceux qui n'y participent pas, parce que les débats peuvent essentiellement avoir lieu entre spécialistes et débouchent souvent sur les controverses qui sont en réalité des contentieux juridiques. Donc, les termes de la décision sont, de manière générale, quelque peu confisqués par les experts techniques ou juridiques. L'organisation d'un débat public selon les règles de la Commission nationale du débat public permet d'ouvrir cette façon de procéder et donne à la consultation du public un contenu, une transparence et une consistance qui sont susceptibles de véritablement influencer sur le fond au moment de la décision.

Pour conclure, je voudrais dire que j'ai, dans des fonctions antérieures, eu l'occasion de participer au grand débat public du projet qu'on a ensuite appelé le Grand Paris Express. Il avait commencé par l'opposition entre deux projets de transports collectifs, celui du Gouvernement conçu par Christian BLANC à l'époque et celui du Conseil régional. Je garde de ce débat public le souvenir très fort de construction de la décision publique. L'intensité des débats, la présence d'un public nombreux, le sérieux des discussions et la consistance des arguments échangés ont véritablement pesé sur la décision finale. Comme le soulignait Jean-Pierre BLAZY, l'implantation des gares et le nombre de gares décidées dans le cadre du Grand Paris Express doivent beaucoup à la qualité du débat public. En ce qui concerne EuropaCity, je souhaite que le débat public apporte également des améliorations et un enrichissement significatifs du projet. Je vous remercie.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il me revient de vous présenter la manière dont nous allons travailler. On va rappeler quelques principes sur le débat public, ses objets, son objectif. Un débat public porte d'abord sur l'opportunité d'un projet. C'est une question que beaucoup se sont posée : oui, la question de l'opportunité se pose sur ce projet-là comme sur les autres. Celui-ci comporte un aspect particulier, puisqu'il s'agit d'un projet réalisé par un maître d'ouvrage privé. Donc,

l'opportunité ne porte pas sur la question de savoir si le maître d'ouvrage a raison ou non d'investir des fonds dans un tel projet. Quand il s'agit d'argent public, on peut se poser la question de savoir si c'est un bon investissement public, si c'est légitime ou pas. Mais la question de faire ce projet-là à cet endroit-là se pose clairement. Donc, la question de l'opportunité est un des aspects de ce projet.

L'opportunité ne se décrète pas dans l'abstrait ; c'est la résultante d'une série d'analyses que font les uns et les autres, avec des éléments, des informations, des connaissances, apportés pendant le débat public. Ceci à la fois sur les objectifs du projet et sur des caractéristiques. Cela ne veut pas dire qu'à la fin, tout le monde a le même avis sur l'opportunité ou l'absence d'opportunité d'un tel projet, mais tout est mis en place.

Je reviens à la Commission particulière que j'ai l'honneur de présider. Nos missions sont assez multiples. La première est de préparer le débat public. Pour ce faire, nous avons rencontré un très grand nombre de personnes dont la plupart sont ici. On les a parfois rencontrés deux fois. D'abord dans la première partie, puis plus récemment pour essayer de cerner les enjeux de ce projet afin de construire un débat public.

La deuxième mission est de veiller à l'information du public, autrement dit d'avoir des moyens de diffusion de l'information la plus large possible.

Notre troisième mission est de favoriser la participation la plus large possible. On dit souvent que les publics qui assistent aux débats sont spécifiques ; il y a souvent relativement peu d'actifs parce qu'il y a des questions de disponibilité ; il y a peu de jeunes, ce qui n'est pas le cas ce soir et c'est une excellente nouvelle. En organisant ce débat, on s'est attaché à aller chercher les publics les plus variés, ceux qui d'habitude ne participent pas aux débats publics, sachant qu'internet est un moyen de participation dont nous ne disposons pas il y a une dizaine d'années.

Autre mission : nous animons ces réunions publiques et les autres dispositifs de concertation. Que veut dire « les animer » ? Cela veut dire qu'on vous donne la parole, mais c'est aussi faire en sorte que toutes les informations soient disponibles, que vous disposiez d'expertises, d'éléments, de données qui viennent de plusieurs sources. Donc, on apporte au débat énormément d'informations destinées à vous éclairer au-delà de ce que peut dire le maître d'ouvrage. C'est pour cela que vous verrez beaucoup d'intervenants, notamment des services de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi des experts d'autres origines qui apporteront des éléments de manière à compléter l'information. On doit aussi veiller à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions, mais à ce sujet, je n'ai pas beaucoup de doutes.

Ensuite, nous rédigeons un compte rendu. Encore une fois, nous ne donnons pas un avis, mais nous sommes en quelque sorte des greffiers et relatons ce qui s'est dit. Nous essayons de le faire de manière synthétique, en mettant face à face les arguments des uns et des autres pour avoir un compte rendu utile. J'ai pour habitude de dire que nous n'animons et n'écoutons pas de la même façon du fait de ne pas donner d'avis : nous ne hiérarchisons pas la valeur des arguments des uns et des autres ; nous ne portons pas de jugement sur la valeur des arguments, mais nous les retraçons.

Un petit détail. Comme la question est posée, on la traite d'emblée. Les dépenses matérielles afférentes à un débat sont prises en charge par le maître d'ouvrage. Par contre, les indemnités des membres sont prises en charge par la Commission nationale. C'est une approche prosaïque, mais cette question étant posée régulièrement, je vous affirme que nous n'avons aucun lien financier avec le maître d'ouvrage.

Nous allons maintenant aborder la manière dont nous avons construit ce débat. D'abord, l'aire du débat, qui n'est pas très facile à définir dans un projet de cette nature. Il y a une aire d'intérêt très local qui s'élargit ensuite en auréole à tout le nord-est de la région Ile-de-France, à l'ensemble de l'Ile-de-France et, par certains aspects, au niveau national puisque ce projet a vocation à accueillir énormément de touristes. On est cependant obligé de restreindre le périmètre de diffusion des documents. Donc, nous avons fait beaucoup de communication sur un périmètre de 33 communes du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, en mettant des dossiers à leur disposition et en faisant de l'affichage ; c'est l'aire de proximité. Sur une aire plus large, internet nous a aidés à franchir des contraintes liées à la distribution de documents papier.

Nous avons articulé le débat autour de deux approches. Une première approche porte sur le programme lui-même : les questions du commerce ; la question de l'offre culturelle et des loisirs ; l'attractivité touristique qu'ils espèrent produire ; la question des emplois et celle de l'accès à ces emplois des populations proches de ce site ; les enjeux économiques directs et indirects ; la question sur la manière dont ce projet va impacter la vie locale. La deuxième approche se présente en termes d'aménagement. C'est un projet important, différent des autres projets dans la mesure où il vise à créer un pôle d'attractivité, même de centralité entre Paris et Roissy. Il y a des controverses sur l'opportunité de créer un tel pôle ; c'est un des sujets. Un autre sujet important est la question de l'accès au site et les enjeux de circulation. Puis, il y a les aspects environnementaux locaux liés au terrain même, et la compatibilité de ce projet avec une politique de développement durable qui a été très prônée et approuvée pendant la COP 21.

Nous avons fait réaliser une enquête par IFOP, afin de connaître la notoriété du projet, du débat, et pour savoir si les gens avaient l'intention d'y participer. Nous avons été assez étonnés. L'enquête a porté sur plus de 1 000 personnes, ce qui est un échantillon important, comparable aux sondages sur la notoriété des hommes politiques, par exemple. Nous avons vu que le projet était encore très peu connu, puisque lorsqu'on demande aux gens s'ils ont entendu parler d'EuropaCity, 90 % répondent « non », ce qui est considérable. Quand on leur parle un peu plus du projet, le chiffre est un peu meilleur. Cependant, une grande majorité (80 %) des personnes ne connaît pas ce projet avec précision. Nous avons également posé la question des thèmes paraissant importants à aborder dans le débat public et la question des emplois vient en premier lieu (à 80 %). Puis, la question de l'environnement ; les enjeux économiques à un moindre niveau ; l'offre culturelle ; le commerce à 30 %. Il y a également la question de la consommation d'énergie qu'on peut relier à la question de l'environnement, ce qui rendrait prioritaires les questions environnementales et de développement durable à 70 %. La question de l'attractivité touristique n'évoque peut-être pas grand-chose. Les enjeux de circulation sont à 17 %, ce qui est étonnant, car c'est un des aspects du projet. On a posé la question de l'image que les gens avaient de l'utilité, l'opportunité, de faire un débat public et 80 % pensent qu'il est utile, pertinent, démocratique, ce qui est éclairant ; seuls moins de 50 % considèrent qu'il intervient trop tôt, qu'il est élitiste ou qu'il ne concernerait pas tout le monde. Une majorité écrasante de personnes considère qu'il est souhaitable de donner la parole aux citoyens, puisque si l'on additionne ceux qui considèrent que c'est tout à fait important et ceux qui considèrent que c'est plutôt important, on arrive à 94 %. Ce chiffre est considérable.

Parallèlement, nous avons mis un questionnaire d'avant débat sur le site pour voir ce que les gens attendaient de ce débat. Ce n'était pas tout à fait les mêmes questions. On a eu peu de réponses, ce qui est étonnant, avec 62 réponses de personnes ayant déjà entendu parler du projet. Beaucoup de personnes disent qu'elles envisagent d'intervenir sur le site internet. On retrouve à peu près le même classement dans les priorités : l'environnement, les emplois et l'accès à ces emplois par la qualification notamment, et les enjeux économiques. Les terres agricoles sortent également comme une préoccupation importante, ainsi que l'opportunité du projet, et l'économie.

Comment avons-nous construit ce débat ? Autour de 15 réunions publiques. Ce sera donc très largement débattu. Quatre réunions publiques générales : celle de ce soir, une réunion de clôture et deux réunions intermédiaires qui concluent les deux phases du projet traitant des deux approches différentes. Ces dernières comporteront des ateliers thématiques, dont on peut légitimement penser qu'ils rassembleront moins de monde que ce soir. Cependant, s'il y a trop de monde, on en fera plusieurs. Avant les réunions, des apports d'informations sur tous les sujets seront disponibles sur le site lorsque cela sera possible. Ceci permettra aux personnes de se rendre aux ateliers avec des données qui ne figureront pas toujours dans le dossier du maître d'ouvrage. L'objet du débat est aussi d'élargir la connaissance au-delà de ce que comporte ce projet.

Pour aller au-devant du public, deux dispositifs innovants ont été mis en place. L'un a été appelé « DP-Bus » (le Débat Public Bus), un autobus à deux étages mis en place par une association de Seine-Saint-Denis. Il fera 10 arrêts dans le Val d'Oise et en Seine-Saint-Denis pour débattre du projet avec des gens qui ne se seraient pas déplacés. Il y aura beaucoup de communication autour de l'arrivée de ces bus, de manière à avoir des ambiances moins intimidantes et permettre à tous de prendre la parole. On met également en place le « dialogue 3D » ; 3D, car il s'agit de 3 dimensions territoriales. On sélectionnera 3 groupes de 100 personnes sur des communes à proximité du site, issus du territoire interdépartemental sur le nord-est francilien (le 93 et le 95) et interrégional sur l'ensemble de l'Île-de-France. Une réunion d'une demi-journée leur sera proposée pour réfléchir sur les enjeux de ce projet et ses problématiques, afin de recueillir leur position à travers un questionnaire. Celui-ci sera accessible sur le site internet. Concernant les autres dispositifs, une visite du site aura lieu, car il est important de voir l'implantation de ce projet pour prendre conscience de l'importance du territoire concerné. Puis, un rendez-vous numérique se fera sur la culture et les loisirs pour élargir le public et qu'il ne reste pas strictement local. Enfin, il existe une page Facebook, un compte Twitter et un site.

Je dirais un mot sur les modes d'expression du public. Le public peut s'exprimer en salle. Toutes les grandes réunions donneront lieu à des verbatim et pour les ateliers, des comptes rendus seront effectués, même si c'est plus difficile puisqu'ils se feront par petites tables. Ces documents seront disponibles sur le site. Les personnes pourront donner des avis et écrire des contributions sur le site. Sur le site et dans les salles, le questionnaire a établi le souhait de réunions ne se limitant pas à un échange bilatéral entre participants et maître d'ouvrage. Les gens souhaitent échanger leurs arguments entre eux. L'ambiance des salles doit être suffisamment sereine, mais j'ai l'impression que c'est le cas ce soir. Si l'on y arrive dans ce débat, ce serait une réussite. Les gens doivent accepter de s'écouter et d'enrichir leur connaissance du projet par ce qu'ils apprennent des autres. Chacun regarde un projet à travers ses propres prismes par rapport à ses propres intérêts, sans que ce mot soit péjoratif. Ces intérêts sont pour tout le monde de savoir comment et pourquoi il est soutenu ou contrebattu, et sur la base de quels arguments. Je suis sûre que vous le comprendrez.

Le débat doit se terminer le 30 juin. Nous devons avoir restitué un compte rendu le 30 août ; et le maître d'ouvrage devra avoir rendu sa décision le 30 novembre.

Qu'est la décision d'un maître d'ouvrage ? Soit il poursuit son projet tel qu'il l'avait proposé ; soit il le poursuit, mais en intégrant beaucoup d'éléments issus du débat public, donc en le faisant évoluer ; soit il renonce à ce projet à cause des difficultés apparues pendant le débat public. Ce débat public devrait être très riche, compte tenu de la matière qui sera apportée par les uns et les autres.

J'ai oublié de parler de deux phases de mode de travail. Deux conférences/débat auront lieu : l'une sur le commerce et l'autre sur l'aspect de l'aménagement, c'est-à-dire ce qu'est le pôle de centralité, ce que cela représente par rapport à la structuration de la région Ile-de-France. Il y aura des experts, puis un débat. En ce qui concerne les experts, la CPDP désignera un ou deux experts, et le maître d'ouvrage en désignera de son côté. Nous solliciterons aussi la salle, notamment les personnes qui souhaiteraient faire entendre un propos un peu différent en proposant également un expert. On peut avoir un expert en plus chaque fois, mais il ne faudrait pas 50 experts, car il n'y aurait plus de débat. Une conférence/débat doit être contradictoire, de manière à ce que chacun puisse ensuite se positionner et débattre avec les experts.

Quelques points matériels. Les personnes qui ne souhaitent pas être filmées doivent le faire savoir. Elles disposent d'un espace particulier où les caméras et les photographes n'iront pas ; c'est indiqué dans le fond de la salle. Lors des débats, je demanderais aux personnes d'avoir un temps de parole restreint à trois minutes, puisque nous sommes très nombreux. L'intérêt de ce type de séance est que tout le monde puisse s'exprimer. Il ne s'agit pas de tout traiter ; on en aura largement l'occasion lors des 14 séances qui vont suivre. Enfin, des formulaires sont à votre disposition pour émettre des avis. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire aux ateliers ; des formulaires sont disponibles dans l'entrée. Pourquoi vous inscrire ? Parce que cela facilite l'organisation des ateliers et la réservation des salles en termes de capacité.

Vous avez maintenant la parole sur ces questions de modalités. Je crois qu'il y a déjà des demandes d'intervention.

Expressions et réactions du public sur ces modalités

Bernard LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG)

Monsieur le Président de la CNDP, Monsieur le Préfet, Madame la Présidente de la CPDP, Mesdames et Messieurs. Le collectif pour le Triangle de Gonesse et toutes les associations du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis qui le composent attendaient ce débat public. Nous exprimons notre confiance dans la neutralité de la Commission particulière. Nous souhaitons faire deux observations et poser deux questions.

Première observation, voire indignation. Des membres du Gouvernement, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, ainsi que le préfet de Région ont apporté leur soutien à EuropaCity préalablement au débat public. Ceci affaiblit la fonction de la CNDP et renforce auprès de nos concitoyens et concitoyennes l'idée que tout ceci ne sert à rien et que tout est décidé d'avance ; nous le regrettons.

Deuxième observation sur l'opportunité du projet. La maîtrise d'ouvrage réduit le débat public à un moment de coconstruction d'EuropaCity. Comme c'est inscrit dans les principes et les règles de base du débat public, les questions de gouvernance et d'opportunité du projet font intégralement partie du débat. Vous l'avez rappelé, Madame la Présidente, et nous tenions à la rappeler en ce début de débat.

Première question sur les réunions publiques. EuropaCity est un projet interdépartemental et même régional, voire national. Nous observons que sur 15 réunions annoncées, 11 réunions sont prévues dans le Val d'Oise et 4 seulement en Seine-Saint-Denis, dont 8 ateliers thématiques dans le 95 pour 1 dans le 93. Les 2 réunions, ouverture et clôture du débat, sont dans le 95. Le seul équilibre entre 95 et 93 concerne le parcours du bus du débat et les 2 réunions générales intermédiaires. Pour quelle raison, ce déséquilibre entre deux départements du territoire le plus directement concerné ? Aucune réunion hors du 95 et du 93. Compte tenu des déplacements particulièrement longs et compliqués en soirée, nous nous demandons, comme l'a déjà fait à l'unanimité le Conseil de Paris, d'organiser une réunion générale à Paris.

Deuxième question sur le saucissonnage du projet. L'autorité environnementale vient de rendre son avis sur la création de la ZAC. Elle recommande de préciser les raisons pour lesquelles le maître d'ouvrage de la ZAC et d'EuropaCity n'a pas proposé à la CNDP de reporter le débat public sur un seul et même projet. Conséquence de ce saucissonnage, nous apprenons que l'enquête publique sur la ligne 17 Nord commencerait le 25 avril dans le temps du débat public. On voudrait épuiser les citoyens bénévoles que nous sommes et étouffer la démocratie, on ne s'y prendrait pas autrement. À notre tour, nous posons la question : pourquoi le débat public ne porte-t-il que sur EuropaCity et non sur l'ensemble du projet de ZAC, y compris la gare de la ligne 17 ?

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais vous répondre sur la question de la localisation. Le projet se situe dans le Val d'Oise. Énormément de communes sont limitrophes du projet, donc il n'était pas anormal que davantage de réunions se situent dans le Val d'Oise. Sur la Seine-Saint-Denis, il y en a quelques-unes, notamment une réunion générale, et ce qui intéresse probablement le plus les gens de la Seine-Saint-Denis est de parler de l'opportunité générale. Et, il y a des ateliers.

Sur la question concernant Paris, cela a émergé assez récemment parce que nous avons eu quelques contacts qui ne faisaient pas apparaître le souhait de faire une réunion à Paris. Néanmoins, nous avons envisagé de faire la réunion sur la question du pôle de centralité, celle qui porte le plus sur la structure générale de l'Île-de-France, à Paris. Mais, la salle que nous avons envisagée était totalement inadaptée pour des raisons matérielles. Il est très difficile de trouver une salle. D'autre part, notre expérience nous permet de dire que plus on s'éloigne de l'épicentre des projets, moins l'on a de monde. Nous ne sommes cependant pas hostiles à examiner la question d'une réunion à Paris. Il faut trouver une salle et avoir une certaine garantie de réunir plus de 10 personnes. J'ajoute que des réunions ont lieu à Saint-Denis et que franchir le périphérique n'est pas impossible à l'époque du Grand Paris. Ce n'est pas très loin. Nous allons quand même regarder si cela est possible, dans quel délai, à quelle époque et dans quel lieu.

La question de la Seine-et-Marne a aussi été évoquée, et vous l'aviez vous-même évoquée. Je crois que nous aurions vraiment peu de monde, mais si des personnes de Seine-et-Marne ont l'impossibilité de se déplacer pour venir aux réunions, nous regarderons avec le maître d'ouvrage les possibilités d'aller vers ces personnes ou de leur faciliter la venue des réunions du Val d'Oise ou en Seine-Saint-Denis. Notre objectif n'est nullement de restreindre le débat dans un périmètre géographique trop étroit.

Sur la deuxième partie de votre question qui portait sur le saucissonnage et les procédures, les textes régissant les débats publics sont précis. Il existe aussi des textes qui relèvent du Code de l'urbanisme, et les opérations d'aménagement en tant que tel ne relèvent pas du débat public. C'est fâcheux ; on peut le déplorer, car des procédures regroupées auraient été plus claires pour les citoyens, ainsi qu'un débat général. Mais les textes ne le prévoient pas comme cela actuellement. Le seul projet qui relevait au titre légal d'un débat public était le projet EuropaCity. Cependant, il y a eu un débat public sur le Grand Paris et la ligne 17 ; on ne peut pas le nier. Pour l'opération d'aménagement de la ZAC, il y a eu une concertation, mais cela ne relève pas du débat public en tant que tel.

Karim ONCHIKH, Conseiller municipal à Gonesse, Conseiller régional Ile-de-France

Bonjour à tous, Madame la Présidente, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire. Quelques observations sur cette opération. Je parle en tant qu'élu, mais aussi en tant que Gonesse. J'habite dans cette commune depuis 1970 et c'est en tant qu'enfant du pays, ou presque, que je souhaite prendre la parole et dire à quel point je tiens à ce visage de Gonesse, cette vocation agricole de Gonesse, ce patrimoine agricole de Gonesse que j'ai découverts lorsque j'étais petit et que je souhaite transmettre à mes enfants.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, je me doute que la passion vous précipite, mais pour le moment, nous parlons des modalités du débat. Vous reviendrez sur le projet lui-même, quand Monsieur DALSTEIN aura proposé son projet, si cela ne vous dérange pas.

Karim ONCHIKH, Conseiller municipal à Gonesse, Conseiller régional Ile-de-France

Je voulais intervenir sur le fond du projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ce sera dans la deuxième partie.

Karim ONCHIKH, Conseiller municipal à Gonesse, Conseiller régional Ile-de-France

Alors, vous me permettrez de reprendre la parole, car j'ai des critiques de fond à proposer. Nous sommes ici, ce soir, dans un débat qui nous permet de proposer d'autres alternatives, puisque l'opportunité du projet est posée, je

souhaiterais proposer au débat une alternative qui pourrait permettre de se dispenser d'un projet qui me paraît scandaleux d'un point de vue économique et détestable d'un point de vue écologique.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Dans le calendrier du débat, il faudra effectivement définir ensemble le temps où vous pourrez proposer des solutions alternatives. D'autres demandes ?

Jean-Claude MARCUS, Club Parlementaire pour la Protection et l'Étude des Sols (CPPES), Ecoen

Je vais parler pour le Club Parlementaire pour la Protection et l'Étude des Sols, et uniquement concernant les interventions que vous venez de faire. Christian LEYRIT a insisté sur la loyauté, la confiance et la transparence. J'engage toutes les personnes présentes à lire l'avis de l'autorité environnementale qui précise le moment où l'on a découpé cinq sujets qui vont ensemble : ZAC de Gonesse, EuropaCity, ligne 17 avec évidemment le détour et le surcoût de la gare en plein champ, barreau de Gonesse. Il faudrait ajouter la reconversion d'Aulnay, ce qui est une reprise de ce que Bernard LOUP vient de dire sur la mise à l'écart de la Seine-Saint-Denis, dont le Département s'est prononcé contre le projet. Donc, j'insiste auprès de Christian LEYRIT sur l'intérêt de pouvoir aborder ces sujets lors de chacune de nos réunions et de ne pas les écarter, car ils sont indispensables et conditionnent EuropaCity.

Ceci me permet, Madame la Présidente, une remarque humoristique, puisque les verbatim pourront me confirmer la chose. Vous avez dit : « Ici, pas d'argent public ». Si, Madame ; il y aura beaucoup plus d'argent public que d'argent privé. Ceci de deux façons. La première, c'est les investissements que je viens de citer avec la ZAC de Gonesse, la ligne 17, le barreau de Gonesse, l'inévitable reconversion d'Aulnay. La deuxième, vous le savez, est que le groupe Mulliez qui met en coupe réglée les foyers français met plutôt son argent ailleurs.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, excusez-moi. J'ai oublié de dire quelque chose. Pendant de débat, on n'acceptera pas les attaques personnelles. Il y a d'autres moyens de le faire ; d'autres lieux pour le faire.

Jean-Claude MARCUS, Club Parlementaire pour la Protection et l'Étude des Sols (CPPES), Ecoen

Ce n'était pas personnel. C'est un des premiers groupes européens.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On traite d'un projet.

Jean-Claude MARCUS, Club Parlementaire pour la Protection et l'Étude des Sols (CPPES), Ecoen

Permettez-moi de continuer, Madame, parce que si vous vous enlisez dans cette attitude, vous aboutirez à l'inverse de ce que vous prétendez et à quoi je crois : que ce débat pourra être en toute indépendance.

J'ai entendu Monsieur Yannick BLANC nous parler de densification urbaine. Non, c'est un abus de terme. Il s'agit d'une expansion urbaine par artificialisation de sols agricoles. J'invite Monsieur le Préfet à lire avec beaucoup d'attention le Comité stratégique auprès du Premier ministre, qui a publié un texte très intéressant sur les nouveaux indicateurs de richesse, et qui classe l'artificialisation des sols et l'urbanisation dans les indicateurs négatifs. Par conséquent, une artificialisation n'a pas pour résultat un enrichissement. Donc, je voudrais que ces trois aspects-là puissent être conservés à l'esprit au cours de ce débat public : le premier est le saucissonnage ; le deuxième est qu'il y a de l'argent public ; le troisième est qu'il ne s'agit pas de densification urbaine, mais d'expansion urbaine par artificialisation de sols agricoles. Je vous remercie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Soyez rassuré, tous les ateliers ont été construits pour élargir les questions à une aire plus grande que celle d'EuropaCity.

Claudine PARAYRE, Coordination pour la Solidarité des Territoires d'Ile-de-France (COSTIF), Jouy-en-Josas

Bonjour. Un premier point pour dire que notre Coordination est très attachée à la question des terres agricoles et de l'urbanisation tous azimuts, qu'elle soit à Saclay, en Seine-et-Marne, dans le Val d'Oise, dans les Yvelines. Nous considérons que ce grand projet va appâter toute l'Ile-de-France. Donc, je soutiens la proposition et la demande faite par le collectif du CPTG d'un débat qui serait organisé à Paris, ceci pour permettre à ceux qui sont concernés par ces problématiques d'y participer plus aisément.

Le deuxième point est aussi un point de méthode. Je suis assez étonnée, car vous avez dit que la question de l'opportunité était une question majeure. Je vous remercie d'avoir insisté sur ce point, parce qu'à entendre les précédents intervenants, on avait l'impression que les décisions étaient déjà finies, que tout était prévu et, quoi que dise le débat public, rien de différent n'en sortirait. La question de l'opportunité est effectivement essentielle, mais il me semble que dans la façon dont est organisé le débat, elle ne ressort pas pleinement, en particulier la question des saucissonnages et, plus globalement, des études d'impact. L'impact économique, l'impact social, l'impact environnemental sur l'ensemble de l'Ile-de-France, où sont-ils abordés ? Il y a aussi un grand absent, c'est la question de l'agriculture. On peut dire qu'il ne faut pas identifier ce thème en tant que tel, qu'il est présent dans les aspects économiques, la création d'emplois, l'environnement, à la limite dans le commerce, mais soyons sérieux. L'agriculture est un sujet à part entière, avec des enjeux sociétaux, de lien social, d'économie, des enjeux climatiques. Pourquoi n'y a-t-il pas un atelier ou un débat permettant d'être éclairé sur ce sujet, et en particulier de construire de vrais projets alternatifs ? Tel que l'envisage le débat public à ce stade, les projets alternatifs se feront en fin de soirée de chaque atelier. Cela ne me paraît pas raisonnable, car il faut traiter pleinement la question de l'opportunité et des alternatives à l'heure des enjeux qui nous préoccupent tous : les enjeux de dérèglement climatique et ceux de la COP 21 sur laquelle tout le monde dit des choses, mais peu d'actes sont faits.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. La question de l'agriculture sera abordée. Pour la question des projets alternatifs, effectivement, nous devons réfléchir à l'endroit et au moment opportun pour l'aborder. Nous allons y réfléchir, Madame.

Jean-Pierre PETIT, Coordination pour la Solidarité des Territoires d'Ile-de-France (COSTIF), Paris 19^{ème}

Bonjour. Je suis aussi de la COSTIF, coordination sur le Grand Paris. Je voudrais intervenir sur la méthode. Nous sommes nombreux dans cette pièce et vous avez découpé le débat public en thématiques : le commerce tel jour, le tourisme tel autre jour. Quitte à faire une tournée de toutes les villes du 93 et du 95, autant que toutes ces questions soient abordées chaque fois en petit groupe dans les villes et par tout le monde. Le fait de dire : « Tel jour, le commerce », c'est comme dire : « C'est joué d'avance ». Vous avez organisé les thèmes sans permettre aux gens dans les différentes villes de s'approprier toutes les questions qui ont trait aux questions sur le Grand Paris.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Sur cet aspect, c'est toujours un dilemme. Si l'on veut aborder la totalité des questions en deux heures et demie, on les survole toutes et l'on n'approfondit rien. Or, des questions de ce projet méritent véritablement d'être approfondies. La question de l'impact de ce projet sur le commerce, qui est très évoquée, est très importante, selon la nature du commerce proposé. La question de l'offre culturelle mérite aussi d'être longuement débattue. La question des emplois et les raisons pour lesquelles les rendez-vous sont souvent manqués entre l'offre d'emploi et la demande d'emploi dans ces secteurs n'est pas une chose que l'on peut aborder en un quart d'heure pour traiter le sujet. Donc, je crois qu'on ne peut pas faire l'économie d'un approfondissement des différents thèmes. Ceci étant dit, quatre réunions générales sont prévues ; dans les réunions intermédiaires, tout le monde pourra s'exprimer ; et le site internet existe. Si cela est nécessaire, on commencera par une présentation rapide du projet, si des personnes ne le connaissent pas. Mais faire le tour des villes en présentant très rapidement relève plus de la communication que du débat ; c'est beaucoup trop bref pour que les participants puissent construire des avis éclairés. C'est comme cela que nous l'avons prévu et l'expérience nous montre que c'est comme cela qu'on progresse dans la connaissance d'un dossier et les répercussions sur son environnement.

Blaise MARTIN, Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Paris 11^{ème}

Bonjour. J'ai une question à titre personnel. Quand je lis la presse et le dossier du maître d'ouvrage, il est écrit partout qu'EuropaCity est un projet d'intérêt national. Ils le mettent en avant dans leur communication. L'autre

représentant du CPTG disait que l'État, le Premier ministre et le ministre de l'Économie faisaient de la publicité à longueur de salon pour EuropaCity. À ce stade, avant le débat public, le fait qu'Auchan écrive que c'est un projet d'intérêt national ne fausse-t-il pas le jugement des gens sur le projet ? Cela ne fait-il pas croire qu'il est déjà déclaré d'utilité publique ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On laissera les représentants du maître d'ouvrage vous répondre. Mais, quand la Commission nationale décide d'un débat public, elle vérifie d'abord que ce débat correspond à la nomenclature des débats éligibles, à la fois en nature et en montants, mais aussi de savoir si ces projets n'ont pas un intérêt public ou national, mais un impact au niveau national. Un impact n'est pas la même chose qu'un intérêt. Quand le projet prévoit 6 millions de visiteurs étrangers chaque année, cela a un impact touristique au niveau national. Nous n'avons jamais parlé d'intérêt.

Blaise MARTIN, Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Paris 11^{ème}

Si. Après avoir lu cela dans la presse, j'ai été revoir la décision de la Commission nationale du débat public. Il est écrit : « [...] recevrons le projet EuropaCity d'intérêt national ». C'est pour cela que dans sa communication, Auchan fait un astérisque et renvoie au Journal officiel où c'est écrit.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est l'enjeu qui est national. Ce n'est pas la même chose qu'un intérêt public.

BESCHIZZA Bruno, Maire d'Aulnay-sous-Bois, Président du territoire Paris Terres d'Envol

Merci à Monsieur le Député-Maire d'accueillir ce débat. La ville d'Aulnay l'accueillera aussi, puisqu'on parlait de l'intérêt pour les habitants du bassin de vie et du bassin d'emploi. Une chose me dérange sur la méthode, sans parler du fond du dossier. Il y a eu des postulats posés par l'État, par la bouche de Monsieur le Préfet, à la suite des déclarations du Premier ministre. On a parlé de contrat d'intérêt national ; on a parlé de deux opérations d'intérêt national. Oui, il y a des échanges, mais rien n'est contractualisé. Il serait peut-être souhaitable que l'État soit là lors des réunions intermédiaires, puisque ce dossier devrait vivre de manière concomitante avec les débats. L'État s'est invité à partir du moment où il y a eu ces postulats ; et je ne rajoute pas les hubs annoncés avant-hier. Il serait bien d'avoir un point dans le débat pour dire ce que fait l'Etat dans le cadre du contrat d'intérêt national et dans le cadre des deux opérations d'intérêt national. Quand on parle d'opportunité, on ne peut pas le dissocier. On ne parle pas de l'opportunité pour un acteur privé d'investir à tel endroit. Là, on voit bien qu'il y a aussi eu un cadre fixé par l'État, puisqu'il y a des engagements du Premier ministre sur le contrat d'intérêt national sur les deux opérations d'intérêt national. Pour qu'aucun territoire ne se sente desservi ou en opposition à l'autre, il serait bien que l'Etat vienne de temps en temps pour dire publiquement : « Voilà où nous en sommes pour la revitalisation de l'ensemble des territoires ». Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est la dernière intervention sur cette question ? Il va falloir aborder le fond des projets.

Frédéric DESCHAMPS, élu Les Républicains, Fosses

Merci, Madame la Présidente, de prendre cette dernière question. Madame, je suis un peu surpris de vos postures. Je m'explique. Vous avez, de façon très précise, cerné le contexte de votre mission. Pour autant, votre légitimité qui est incontestée ne me paraît pas faire preuve d'une totale objectivité dans les réponses que vous avez fournies. À toutes les questions abordées, il a semblé que vous faisiez tout de suite obstacle, comme si l'on vous agressait personnellement ou comme si l'on agressait votre Commission, au travers des réponses que vous avez

formulées. Il me semble que le débat public s'enrichira des avis des uns et des autres sans que, *a priori*, vous n'émettiez un avis négatif sur les avis des uns et les autres.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cela doit être une question de formulation, parce que sur la possibilité d'organiser une réunion à Paris, je n'ai pas fermé la porte, ni sur celle de faire quelque chose dans le Val-de-Marne. Sur la question du saucissonnage et des procédures, malheureusement, cela ne relève pas du tout de mes responsabilités. Je n'ai pas pu abonder, parce que ce n'est pas en notre pouvoir. Mais, je ferai attention. Je n'ai aucune habitude de répondre d'une manière négative aux demandes, et ceux qui ont pu me voir travailler savent que je suis à l'écoute des demandes.

Christian LEYRIT, Président de la Commission nationale du débat public

J'aimerais ajouter sur cette affaire de saucissonnage qui a été évoquée à plusieurs reprises que nous sommes dans le cadre de la législation existante. Précédemment, je disais que des évolutions législatives étaient prévues. Dans ce cadre-là, nous avons proposé à la CNDP qu'il puisse y avoir des débats publics non seulement sur des projets individuels, mais aussi sur ce qu'on appelle des plans et programmes de manière plus globale. Ceci permettrait d'avoir le projet d'équipement et le projet de la desserte en transport de ce grand équipement au cours d'un même débat public. Les citoyens souhaitent en savoir plus sur l'équipement, mais également sur les manières dont on pourra les desservir. Ce n'est pas possible dans le cadre de la législation existante. Cependant, j'ai bon espoir que, prochainement, l'on puisse faire des débats publics plus globaux, qui prennent mieux en compte les souhaits légitimes des citoyens.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur Damien ROBERT va nous parler de la ZAC.

Damien ROBERT, Directeur général, EPA Plaine de France

Bonsoir à tous. C'est effectivement très impressionnant. On aurait aimé avoir autant de personnes à notre concertation. Mon propos sera bref parce que Monsieur le Député-Maire a déjà parlé des enjeux du Triangle de Gonesse dans lequel s'inscrit le projet d'EuropaCity. Je vais vous rappeler l'histoire, quelques éléments de contexte et de parti pris de ce projet.

Ce projet a une histoire. Il a été pensé depuis longtemps. Quand on fait son historique, le secteur du triangle de Gonesse était déjà présent au schéma directeur de 1994. Il a été pensé depuis 2008 par l'Établissement public d'aménagement, avec quelques dates très importantes. La première a été le choix de confier à Mathis GÜLLER, un architecte urbaniste suisse, de dessiner ce projet. La deuxième a été de le confier à un Établissement public d'aménagement la maîtrise du foncier et l'aménagement de ce secteur. Puis, deux dates importantes de ce projet. La première date est la confirmation de la desserte du triangle de Gonesse par le Grand Paris Express, confirmé à deux reprises. D'abord en 2009. Puis, en 2013 par le Premier ministre ; et la confirmation de l'urbanisation du Triangle de Gonesse par l'approbation du schéma directeur de la région Ile-de-France, fin 2013. Plus récemment, le projet prend une actualité particulière, puisque nous entrons dans une phase de procédure importante : le processus de création de ZAC.

Ce projet a été largement concerté, d'abord avec les élus locaux. Depuis 2008, date du choix de l'urbaniste, nous avons créé un comité de pilotage très large qui réunit les élus, l'État, les principales parties prenantes. Quand je dis « les élus », il s'agit des élus du Val d'Oise, mais aussi les élus de Seine-Saint-Denis. Le projet a aussi été largement concerté avec la population à plusieurs reprises. Nous avons entamé une concertation entre 2013 et 2015, faite de trois réunions publiques, dont deux ici, et quatre ateliers thématiques. Nous avons aussi informé le public de manière plus large en créant un site Web participatif, puis en consultant de manière plus large sur notre propre site Web.

Il faut aussi rappeler que le projet du triangle de Gonesse est très lié au projet de desserte de ce territoire qui, lui-même, a fait l'objet d'un certain nombre de concertations : le débat public du Grand Paris Express en 2010/2011, la concertation de la ligne 17 Nord en 2014, et l'enquête publique de la ligne 17 Nord qui va se tenir dans les prochaines semaines.

Si je fais un zoom sur la concertation menée entre 2013 et 2015, nous allons en tirer quelque chose de très formel que nous ferons approuver par notre Conseil d'administration. À ce stade, nous pouvons en dire que les différents réunions et ateliers ont permis de dégager trois points de consensus sur l'urbanisation de ce secteur :

- D'une part, le fait que le territoire de La Plaine de France, le Nord-est francilien, a besoin de développer son économie en lien avec le Grand Roissy.
- Le deuxième élément de consensus est que les habitants se sont largement exprimés pour l'amélioration de l'accessibilité au grand bassin d'emploi qu'est le Grand Roissy, très dynamique depuis l'implantation du hub aéroportuaire.
- Le troisième élément très important retenu de cette première concertation est le fait que l'agriculture faisait partie intégrante du projet. C'est un patrimoine de ce territoire et plus spécifiquement de la ville de Gonesse, mais aussi un élément d'attractivité du secteur. Il faut l'intégrer dans le projet du Triangle de Gonesse. Par ailleurs, nous avons pris des engagements forts en matière de développement économique, en matière de préservation des terres agricoles. Je ne les détaillerai pas, car l'Établissement sera présent à tous les ateliers thématiques sur ces sujets et nous pourrons les développer.

Quelques mots sur le projet en tant que tel. Le projet du Triangle de Gonesse est un double projet, à la fois économique et urbain. Un projet économique, pourquoi ? Il s'inscrit au cœur de la dynamique du Grand Roissy. Quelques chiffres vous montrent que c'est un territoire économique très important : 10 % du PIB francilien 2015, avec des objectifs de passer à 17 % du PIB francilien en 2030. 15 % de la création d'emploi, et beaucoup de projets d'investissement très variés qui, s'ils sont tous menés à bien dans les 20 prochaines années, pourraient créer entre 120 000 et 130 000 emplois. C'est aussi un territoire qui, par son histoire, est morcelé par les infrastructures. Il s'est développé de manière spontanée et au fil de l'eau, avec des difficultés importantes d'accès à l'emploi pour les résidents du fait de son morcellement, que cela soit au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest de la plateforme.

Ce projet vise donc, en termes économiques, à réussir, conforter, renforcer, l'attractivité extraordinaire qu'est la plateforme aéroportuaire. C'est un poumon économique pour l'Île-de-France, mais aussi une porte d'entrée importante pour le Grand Paris. Il vise aussi à permettre aux habitants d'accéder plus facilement au bassin d'emploi. Puis, de manière plus structurante, il vise à organiser le développement de ce territoire, ceci en évitant de fragiliser un certain nombre d'équilibres très importants. Nous-mêmes sommes très attentifs, puisque nous intervenons sur tout le Nord-est francilien, au fait que ce projet soit le lien entre la Seine-Saint-Denis et la Val d'Oise, qu'il soit compact et qu'il permette de préserver, voire valoriser, un certain nombre d'espaces agricoles. Sur l'illustration, vous voyez la vue aérienne du projet tel qu'il est.

Pour mémoire, le choix de 2008 a été très important, très résolu, entre trois projets. Le choix d'un projet plus compact que les deux autres a été fait avec la volonté de préserver ce qu'on appelle un carré agricole, au nord, de 400 hectares et d'un tenant. Cet engagement est pris dans le schéma directeur d'Île-de-France.

Le projet en quelques partis pris très simples :

- C'est un projet de quartier d'affaires ; on ne peut pas construire de logements sur ce secteur. Il vise à attirer des entreprises qui s'implantent très proche des hubs aéroportuaires, avec quelques partis pris urbains très forts. Au nord, le centre du projet qui est la gare du Grand Paris Express permettant l'accessibilité du secteur.
- Puis, une volonté forte de faire entrer la nature dans ce projet via un « parc créatif ». L'idée est de profiter au maximum des espaces très ouverts autour du Grand Roissy, même si le projet est plus compact que ce qu'on connaît autour ; pour mémoire, une densité deux fois plus forte que les zones d'activité autour de Roissy. Donc, un parc et des espaces très généreux qui permettent de donner de la qualité et de l'attractivité au territoire. Ceci avec une colonne vertébrale qui est le boulevard du Parisis, que nous avons la volonté de requalifier, urbaniser, pacifier, pour permettre à cette voie de devenir plus urbaine.
- C'est un projet qui relie l'est et l'ouest de la Seine-Saint-Denis. Vous pouvez le voir par les transports routiers et les transports en commun boulevard du Parisis et gare du Triangle, mais aussi par la continuité du tissu urbain. C'est un projet qui fait la continuité entre les zones d'activité du nord de la Seine-Saint-Denis aux zones d'activité sur Gonesse. Les projets de transports sont prévus pour que la part modale, c'est-à-dire l'accessibilité par les transports publics, soit la plus forte possible.
- Puis, dernier élément, nous souhaitons créer sur ce secteur un pôle attractif, mais surtout un quartier où il fera bon y travailler, s'y divertir, s'y promener, s'y cultiver. On peut voir une perspective de ce que pourrait donner l'avenue du Parisis si elle était requalifiée, c'est le projet que nous avons sur l'ensemble du boulevard qui va de l'est à l'ouest du Triangle.

En conclusion, c'est un projet qui a une histoire. Il a été concerté depuis de nombreuses années et nous continuerons. Le processus de ZAC est un processus différent du débat public, mais il a la capacité de faire de la concertation tout le long du projet. Ce n'est pas une concertation *one shot*, mais une concertation à toutes les étapes de la procédure du projet, et il y en aura de nombreuses. Le formidable hub devrait aussi créer beaucoup de développement économique, et être un accès à l'emploi pour les populations avoisinantes. Je vous remercie.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Quelques questions sur l'intervention de Monsieur ROBERT, mais en prenant peu de temps, car il faut passer au projet EuropaCity.

Échanges avec la salle

Jacqueline LORTHOIS, urbaniste, socioéconomiste, Cergy

Bonjour. Je travaille sur les questions de l'emploi depuis 40 ans sur ce territoire. J'ai deux questions. Je m'interroge sur le rôle de l'Établissement public d'aménagement du territoire qui est normalement chargé de l'intérêt général des populations. Comment se fait-il qu'il fasse de la publicité à l'avance pour le groupe Auchan ? Il diffuse des documents pour EuropaCity sur son site, dans des salons. Un établissement public a-t-il à défendre les intérêts privés d'un grand groupe, comme si le débat avait eu lieu et que les jeux étaient joués d'avance ?

Ma deuxième question concerne la façon sommaire dont l'Établissement public Plaine de France a conduit, en 2013, la concertation dite réglementaire sur la ZAC de Gonesse. Il y a eu seulement deux réunions d'information, trois ateliers, et pas de garant. En juin 2015, on découvre que la procédure oblige à une réunion de clôture. Aucun document de synthèse n'a été produit. Les réunions ont eu lieu uniquement à Gonesse, comme si la ZAC était un projet local, alors qu'EuropaCity revendique une image d'attractivité mondiale. Puis, on a cherché désespérément des élus du 93 ; il y avait seulement des élus de Gonesse. La tribune nous présentait de belles maquettes avec des ciels bleus, sans le moindre avion. On nous donnait la parole à regret, en nous demandant de poser des questions comme si l'on n'avait pas d'expertise et comme si l'on n'avait pas d'avis à formuler. La restitution a gommé tous les sujets qui fâchent. Par exemple, on l'a déjà dit : pourquoi saucissonner les projets et ne pas présenter un schéma d'ensemble ? Quelle justification de cette ZAC si EuropaCity ne se fait pas ? Quelle réalité ? Des milliers d'emplois promis, des emplois bruts, alors que les emplois nets devraient retrancher les milliers d'emplois supprimés. On a parlé de faire rentrer la nature ; on a plutôt remarqué qu'on a évacué la nature sur 300 hectares. Ce n'est pas parce qu'on met la nature sur le toit pour faire des jardins que cela sauve les terres millénaires de ce projet. On parle aussi d'un territoire extrêmement dynamique. J'ai étudié ce territoire très attentivement d'un point de vue des chiffres. J'ai noté, de 2008 à 2012, la disparition de 10 000 emplois sur la commune de Gonesse. Comment se fait-il que les courbes soient toujours ascendantes ? Et comment analyse-t-on cette crise de l'emploi à Roissy ? Ensuite, on parle de quartiers à vivre. Je suis désolée, mais il n'y a pas de quartier lorsqu'il n'y a pas d'habitants. On est sur un territoire interdit à l'habitant. Donc, on ne peut pas parler de quartier à vivre.

Applaudissements.

Damien ROBERT, Directeur général, EPA Plaine de France

Sur la question de la concertation, une précision et une clarification. Nous n'avons pas encore dressé le premier bilan de la concertation. Je le redis, c'est important : nous en ferons à chaque étape de la procédure. L'étape de la création de la ZAC va finir dans les prochains mois. À ce moment-là, nous tirerons le bilan des trois réunions et des quatre ateliers thématiques, et non pas deux et trois. Ce bilan sera mis à disposition du public dans les mairies avoisinantes, un certain nombre de sites et notre propre site. Au même moment, sera mise à la disposition du public la réponse que nous ferons à l'avis de l'autorité environnementale. Cela permettra à notre Conseil d'administration qui rassemble l'ensemble des élus de ce territoire, c'est-à-dire les élus du Val d'Oise et ceux de la Seine-Saint-Denis, d'approuver ou non le projet de création de ZAC, avant de le transférer au préfet de département.

Sur la question qui concerne notre relation avec la société Alliages & Territoires, je rappelle que comme dans tout projet urbain, nous avons des relations avec des promoteurs immobiliers privés. Que ce soit des promoteurs de bureaux ou de logement, nous avons la même relation avec chacun d'entre eux. Nous sommes dans des relations partenariales et contractuelles. Il n'y a aucune raison de faire autrement avec la société Alliages & Territoires qu'avec un bailleur social ou qu'avec un promoteur de logements.

Laurent SAINTE FARE GARNOT, groupement Terres Fertiles, Yvelines

Bonjour. Je suis le représentant d'un groupement citoyen qui rassemble 1 200 personnes, qui se sont regroupées pour racheter de la terre agricole qui risquait d'être urbanisée et pour la maintenir en fermage. Je suis surpris par deux choses que je viens d'entendre. Premièrement, je pense que la CNDP devrait veiller à la sémantique. Je trouve assez choquant, lorsqu'on a une présentation qui nous montre l'artificialisation de 270 hectares sur 670 hectares, et traite les 400 derniers hectares comme un carré agricole, que cela soit accompagné de mots comme « préserver et valoriser l'agriculture », alors qu'on la détruit. Je pense, Madame BRÉVAN, que la Commission particulière de débat public devrait veiller à ne pas mettre de confusion. Monsieur LEYRIT a parlé de clairvoyance, de loyauté, de transparence des informations. Nous sommes dans le détournement ; nous sommes dans la confusion. Je ne pense pas qu'un langage confus fera progresser le débat.

Le deuxième point est un point d'information pour tout le monde. « Carré agricole », mais l'on ne nous parle même pas de protection. Je voudrais donner un exemple. À l'autre bout de la région Ile-de-France, un territoire a été protégé par la loi, une Zone de protection naturelle agricole et forestière, sur le plateau de Saclay. En 2014, la carte est parue. C'est, théoriquement, un territoire incontestable. Un an après, le préfet des Yvelines signait un arrêté pour commencer l'artificialisation d'une partie de ces terres agricoles censées être invulnérables, ceci pour transformer une certaine superficie en bassin de rétention. Cela s'est passé très discrètement, et c'est seulement grâce à un démarrage trop précoce des travaux que des habitants ont alerté l'association Terre & Cité, qui rassemble sur le plateau des agriculteurs, des élus, des citoyens et des associations. Je vous informe que Terre & Cité a engagé un recours contentieux contre l'État pour cette infraction à la ZPNAF commise même pas un an après, alors qu'une loi était censée la protéger. Je suis donc inquiet quand je vois un carré agricole de 400 hectares sans aucune protection, *a fortiori*.

Applaudissements.

Damien ROBERT, Directeur général, EPA Plaine de France

Là encore, je crois que des réunions traiteront ce sujet d'une manière plus approfondie. Dans les 10 engagements que nous avons pris à l'issue de la première session de concertation, il y en a deux forts : c'est deux périmètres de protection. L'un a déjà été pris, c'est ce qu'on appelle le périmètre régional d'intervention foncière, pris par les deux collectivités concernées ; le député-maire de Gonesse et la mairie de Roissy pourront le confirmer. Nous avons aussi le souhait, en coordination avec le préfet qui prendra l'arrêté, de créer une zone agricole protégée sur ce secteur, ceci pour permettre une protection effective et à long terme de ce carré agricole qui, par ailleurs, a des problèmes de fonctionnalité et d'exploitabilité. On s'attachera aussi à les régler.

Jacqueline HOCQUELOUX, Présidente d'association, Le Thillay

Bonjour. Vous parlez beaucoup d'emploi. On en a souvent parlé. Hier, je suis allée à Mesnil-Amelot, en Seine-et-Marne. Tout y est automatique. On emmène nos enfants dans un centre pour se baigner. Il y a juste une caisse. Après, on nous dirige et ça y est, il n'y a personne. On paie, et encore, c'est sous la protection des parents. On fera pareil là-bas. 350 boutiques. Combien de caisses automatiques y aura-t-il ? Où allez-vous trouver vos emplois ? De plus, concernant les terres agricoles, nos enfants voient actuellement des lapins et des perdrix, mais quand il y aura des voitures, croyez-vous que les perdrix y seront encore ? Merci, Monsieur.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cette question des emplois sera très approfondie pendant l'atelier. Notamment les emplois annoncés devront être étayés. Comptez sur nous, Madame, cela sera approfondi. Si vous le voulez bien, nous allons passer au projet,

parce qu'on voit qu'on a du mal à parler de la ZAC sans parler du projet. Je donne la parole à Monsieur DALSTEIN. Je vous demande d'être assez concis, puisque vous pourrez revenir sur des présentations plus détaillées.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Mesdames et Messieurs, bonsoir. J'ai le plaisir de vous présenter ce soir le projet EuropaCity qui pourrait être une nouvelle destination pour le Grand Paris. Je voudrais d'abord vous dire qui nous sommes, d'où nous venons et où nous souhaitons aller en portant un projet comme celui-ci. Vous l'avez vu, le projet est porté par le groupe Auchan, un acteur privé qui a 55 ans. Nous sommes nés au moment des 30 glorieuses, après-guerre. À l'époque, le progrès était, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de pouvoir faire ses courses une fois par semaine parce que les ménages français avaient un réfrigérateur et une voiture. À l'époque, faire ses courses dans un lieu dédié à une densité de biens de consommation, c'était le progrès. Nous n'avons pas fait que cela depuis 55 ans. Nous avons aussi créé Leroy Merlin, aussi présent à Gonesse. Le bricolage étant la deuxième activité de loisirs des Français, je crois qu'on peut dire que c'est un acteur important de la démocratisation de l'accès au bricolage. De la même façon, Décathlon est aussi une des enseignes du groupe Auchan. Dans la démocratisation des pratiques sportives, c'est un acteur important. C'est ce que nous avons fait depuis 55 ans.

L'important est vers quoi nous allons. Je voudrais illustrer le projet EuropaCity au regard d'évolutions sociétales fortes que nous vivons tous dès à présent, et qui sont des éléments structurants dans la réflexion que nous menons pour conduire ce projet. Celui-ci s'inscrirait dans un calendrier long, dans l'objectif d'une ouverture en 2024, pour répondre à nos attentes, nos besoins, nos envies en 2024, mais aussi en 2030, 2040, 2050.

- La première tendance de fond est la révolution digitale à travers les smartphones, les tablettes. Nous sommes à un moment où nous pouvons nous distraire, apprendre, consommer, avoir des amis par le biais du digital. Cette transformation est très profonde dans nos sociétés. L'importance du débat public sur internet en est une bonne illustration : on se regroupe par affinités, par envies, des communautés se créent. Cette révolution digitale s'accompagne aussi d'une révolution dans la façon dont les individus prennent leurs responsabilités ; c'est la première tendance.
- La deuxième tendance est que nous vivons dans la société du temps libre. Dans les civilisations occidentales, on n'a jamais vécu aussi longtemps, on n'a jamais travaillé aussi peu. Le temps libre dans notre société change profondément notre façon de nous déplacer, de vivre, de pratiquer la ville. La contrepartie est que, même si l'on a plus de temps libre, nous sommes dans une exigence d'immédiateté. Nous voulons tout, tout de suite, et avoir une densité de choses à vivre simultanément. C'est la deuxième tendance de cette société du temps libre.
- La troisième tendance est une rupture très importante : la valeur, demain, est dans l'économie expérientielle ; elle n'est plus dans le fait de posséder un objet, mais de l'utiliser si j'en ai besoin, et pouvoir vivre un moment. On est face à des évolutions profondes de notre façon de créer de la valeur dans les activités économiques. Je l'illustrerais de quelques exemples : Google ; on a tous un compte et des amis Facebook, pourtant on n'y achète rien. C'est une évolution qui s'inscrit dans nos gènes et dans la façon dont nous voulons proposer un lieu pertinent par rapport à cela.
- La quatrième tendance de fond a été très illustrée dans les premiers temps du débat, c'est nos attentes par rapport à l'environnement et notre façon de consommer — une consommation responsable —, mais aussi dans la façon de concevoir des lieux, les construire, les exploiter, leur impact en termes d'énergie, d'eau, de production et de déchets.

C'est sur la base de ces quatre tendances qu'est né ce projet EuropaCity, qui pourrait être un nouveau quartier s'inscrivant dans l'évolution de nos modes de vie. Ce serait une destination touristique librement accessible à tous les publics, c'est-à-dire un lieu où l'on ne payerait pas de droit d'entrée. Il y aura une offre gratuite et une offre payante ; le programme sera détaillé après.

On a parlé de ce territoire du Grand Roissy et du Triangle de Gonesse. Ce projet serait un pôle d'attractivité, de développement économique créateur d'emplois au bénéfice d'abord des habitants du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Dans la conception, ce serait un projet écoresponsable ; vous le verrez en termes de consommation d'environnement. On a été très sensible au sondage de l'IFOP, et c'est un des sujets importants du débat. Nous y reviendrons au cours des ateliers et nous vous expliquerons la façon dont nous travaillons.

Cette nouvelle centralité pour le Grand Paris est basée sur un alliage de programmes, de fonctions. Il est difficile de résumer ce qu'est le projet EuropaCity, parce qu'il y aurait à l'intérieur l'ensemble des éléments visibles sur la partie droite de la diapositive. Nous avons pour habitude de dire « un alliage » parce que nous ne prônons pas des équipements séparés. Il n'y a pas du commerce à côté des loisirs, à côté du culturel, à côté d'un parc, mais bien

un ensemble que nous voulons créer avec, dans cet alliage, des éléments de programme qui auront une densité, une offre plus forte que s'ils étaient pris séparément. C'est un lieu où l'on pourrait assister à un spectacle de danse et écouter un spectacle en plein air. Pourquoi ? Parce que le programme comprend une offre culturelle importante, avec une grande halle d'exposition. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de l'atelier consacré à la culture. Nous travaillons avec la Réunion des musées nationaux sur cette grande halle. Une salle circulaire accueillerait en résidence une troupe de cirque contemporain. Et, enfin, une grande salle de spectacle proposerait de varier de 5 000 places en intérieur jusqu'à 15 000 places en extérieur, pour y accueillir un nouveau festival en Ile-de-France.

Les activités de loisirs seront aussi très importantes et participeront de cette animation, avec un parc à thèmes couvert, un parc aquatique. On y reviendra pour répondre à l'inquiétude de Madame sur les usages de ce parc. Et, enfin, un parc des neiges.

C'est un lieu où l'on pourrait concilier son envie de vivre en ville, et la densité des fonctions qu'on y trouve, avec l'envie de se déconnecter. Des espaces à usage public très généreux sont prévus. Il y aurait un parc urbain de 10 hectares au centre du projet, une ferme urbaine de 7 hectares et une rue piétonne ouverte de 1,5 kilomètre qui desservirait l'ensemble des programmes.

Cette nouvelle façon de consommer reste parfois émergente, mais à l'échéance de huit ans, elle a une place importante dans le projet que nous portons. C'est un lieu où l'on pourra faire un vide-grenier et où l'on pourra aussi se faire plaisir dans des enseignes inédites, car il y aura trois grands magasins, au sens de ceux qui existent Paris intra-muros, boulevard Haussmann. Le projet, sa taille et son attractivité seraient de nature à attirer des enseignes qui ne sont pas présentes en France. Il y aurait aussi une place importante à la consommation responsable, et les ateliers consacrés au commerce nous permettraient de détailler cette offre.

Parce qu'on est entre Paris et Roissy et parce que le projet pourrait devenir une destination de loisirs importante le temps d'un court séjour, ou parce qu'on est au parc des expositions de Villepinte, à proximité de l'aéroport de Roissy, ou encore parce qu'on vient en famille à Roissy, une offre hôtelière importante avec 2 700 chambres permettrait d'avoir des auberges de jeunesse et une diversité d'hôtels allant jusqu'au 4 étoiles.

Ce projet s'inscrit dans le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Par rapport aux questions évoquées, je voudrais mentionner deux points. Le projet d'EuropaCity s'inscrit dans une opération d'aménagement public plus large, qui est celle de la ZAC du triangle de Gonesse initiée et portée par l'Établissement public d'aménagement. Le schéma que l'on voit fait apparaître en rose l'emprise de 80 hectares dédiés au projet EuropaCity dans le projet d'aménagement de la ZAC. Sans être technique, je voudrais vous donner de mon point de vue de maître d'ouvrage quatre éléments qui amènent le projet d'EuropaCity à porter ce projet au sein de ce territoire.

- Le premier point est le schéma directeur de la région Ile-de-France qui a été élaboré par les anciens exécutifs régionaux, en 2008, et qui a ouvert à l'urbanisation la partie sud du Triangle de Gonesse pour 280 hectares. Elle a été reprise par la Région en 2013. Sous réserve d'une desserte du site par les transports en commun, la Région a fait le choix du développement économique sur ce site. Nous ne serions pas venus et nous ne nous serions pas intéressés au site du Triangle de Gonesse si cette décision d'urbaniser n'avait pas été prise au préalable. C'est un premier point important pour préciser la chaîne de responsabilités dans le cadre du débat public, et qui renvoie à une décision déjà prise par la région Ile-de-France.
- Le deuxième point concerne l'opération publique d'aménagement. Damien ROBERT, le directeur général de l'Établissement d'aménagement public, vous a expliqué l'avancée des procédures. Cette opération publique a été voulue par les collectivités. Elle est portée par l'Établissement public d'aménagement de La Plaine de France, donc par l'État qui prévoit cette opération d'aménagement indépendamment du projet EuropaCity. Il faut arriver à le dissocier. C'est complexe. Notre projet s'inscrit dans une opération publique d'aménagement plus large. J'aurais tendance à dire : que le projet d'EuropaCity se fasse ou pas, que le maître d'ouvrage décide de le faire ou pas, cette opération d'aménagement est en cours et elle va se faire ; ceci n'est pas de notre responsabilité.
- Le troisième point concerne la desserte par les transports en commun. La ligne qui est devenue la ligne 17 prévoit de relier Pleyel, le Stade de France, à la gare du Bourget RER, puis Le Bourget aéroport, puis le Triangle de Gonesse, puis le Parc des expositions de Villepinte, puis l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, avant d'aller au Mesnil-Amelot. La décision de tracé de cette ligne a fait l'objet d'une décision à l'issue d'un débat public qui s'est tenu fin 2010/début 2011. Sans refaire l'historique, ce tracé a été guidé parce qu'il y avait le barreau de Gonesse. Ce dernier est un projet ancien qui vise à relier l'est du Val d'Oise au bassin d'emploi de la Seine-Saint-Denis. On peut lire ici ou là que le tracé de la ligne 17 serait pour desservir EuropaCity ; ce tracé de la ligne 17 est pour s'interconnecter avec le barreau de Gonesse. C'est ce qui a conduit à la décision de ce tracé à l'époque.

- Je finis sur ce projet avec une vue de ce qu'il pourrait être en terme architectural. Cette vue, développée par notre architecte Bjarke INGELS, montre que ce projet se développe le long de l'autoroute A1. Nous avons fait figurer, symboliquement à ce stade, la volonté de relier ce projet à ce qui se passera de l'autre côté de l'autoroute. Le lien avec l'ancien site de PSA fait que ces deux territoires de projets doivent évoluer ensemble et trouver des synergies en termes de programme, de fonctions et d'usages. Dans notre représentation schématique, nous avons fait apparaître les projets portés par Monsieur le Maire d'Aulnay sur ce qu'on appelle La Fabrique, donc une évolution du site de PSA. Il y a là des synergies à trouver pour que ce projet puisse trouver sa place au sein du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, mais plus largement sur ce grand territoire de projets.

Beaucoup de personnes nous accompagnent sur différents sujets, et je vais passer la parole à Elisabeth LAVILLE, qui est la fondatrice d'Utopies et qui nous accompagne sur la stratégie de développement durable. En quelques mots et sur quatre exemples, elle vous dira notre façon d'aborder les choses. La taille du projet est un atout pour pouvoir créer un écosystème vertueux en termes d'énergie, d'eau, de déchets. Nous avons déjà commencé à travailler avec les grands distributeurs d'énergie français. Nous avons la chance d'avoir des leaders dans le monde. On le voit bien, nous pourrions créer un nouvel écosystème totalement vertueux.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voudrais que vous précisiez à nouveau quelque chose. Tout ce que vous avez expliqué sur la genèse de ce projet tendrait à faire croire à la salle que c'est déjà décidé. Encore une fois, même si le schéma directeur prévoit que ces terrains sont potentiellement urbanisables à condition d'être desservis avec un transport lourd, rien dans les documents de planification ne dit que c'est ce projet-là qu'il faut faire sur ce territoire. Je crois que c'est très important, parce que cela revoit à la question de l'opportunité du projet qui est au cœur de ce débat public.

Applaudissements.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Pardon, si je n'ai pas été clair. Merci, Madame la Présidente, de rappeler qu'une chaîne de décisions publiques permet de répondre à une certaine catégorie de projets. Notre projet est, bien entendu, au conditionnel et s'inscrirait dans cette chaîne de décisions préalable.

Je vais vite finir sur les questions de fréquentation de ce projet : 31 millions de visites attendues ; 6 millions de touristes ; la moitié des visiteurs viendront par les transports en commun parce qu'il y aurait la ligne 17 ; un impact important en termes d'emploi, avec 4 200 emplois mobilisés par an pendant les quatre ans et demi du chantier, 11 800 emplois directs seraient générés par ce projet à son ouverture, avec un enjeu très fort de pouvoir travailler sur un dispositif de formation et d'orientation qui permettrait aux habitants du territoire d'avoir accès à ce projet. C'est un projet d'initiatives et de financements privés : 3,1 milliards d'euros, valeur 2014, pour le projet que nous vous présenterons dans le cadre de ce débat public. Je passe la parole à Elisabeth LAVILLE.

Applaudissements.

Elisabeth LAVILLE, conseil RSE pour Alliages & Territoires

Bonjour à tous. J'ai la tâche de vous présenter cette stratégie de développement durable en quatre minutes. Comme on l'a vu, cela ne pose pas beaucoup de questions, donc ce sera très simple. Je vais essayer de vous broser les grands axes qui nous semblent nécessaires de travailler si ce projet se fait.

J'ai l'impression que si un projet de cette taille se faisait, on ne peut pas se contenter d'essayer de compenser des impacts négatifs. Pour que ce projet soit accepté, il doit être dans une stratégie de contribution positive nette au territoire, autrement dit qu'il apporte plus au territoire que ce qu'il va lui prendre. Vos réactions illustrent le défi que cela représente. Cette stratégie doit se déployer. Ce que je vais présenter est issu d'au moins quatre ateliers menés avec des acteurs du territoire, des associations environnementales, etc. Voici ce qu'il en ressort avec, en son cœur, cette approche positive nette qui doit se déployer sur trois axes principaux, avec quelques actions phares qui sont plus détaillées dans le dossier :

- Le premier axe concerne la contribution économique. Si le projet se fait sur ce territoire, il doit réussir à soutenir le développement économique du territoire. Il doit aussi permettre l'accès à l'emploi et à la

formation des habitants du territoire. Christophe a mentionné le fait que les études réalisées disent que 11 800 emplois directs seraient créés ou maintenus par le site. Ces emplois doivent être accessibles aux habitants du territoire. Je reviendrai sur les actions de formation qu'EuropaCity doit déployer pour que ses engagements deviennent réalité. Il y a des enjeux de développement économique qui se jouent via les emplois proposés, mais pas uniquement. Vous imaginez que sur un projet de cette taille existe une chaîne de sous-traitance très dense ; celle-ci va aussi créer ou maintenir des emplois. Pour que cette équation fonctionne, on doit faciliter l'accès des PME locales aux marchés générés par le projet. Ces sujets demandent un travail spécifique qui serait fait si le projet se réalisait.

- Le deuxième axe de contribution positive est partiellement lié au précédent : les contributions sociales.
 - L'objectif du maître d'ouvrage est de créer une destination de loisirs répondant aussi aux attentes locales. Ceci est important pour qu'un projet comme celui-ci soit accepté et intégré au territoire. Il ne doit pas uniquement faire venir des gens de très loin, mais aussi répondre à une attente locale, du moins faire une proposition aux habitants du territoire.
 - Autre enjeu de la contribution sociale d'EuropaCity : l'accès à la culture. Il y a une offre culturelle, en partie gratuite, en partie payante. Il faut que la démocratisation culturelle soit un axe fort du projet.
 - Le dernier axe de la contribution sociale est l'accompagnement de la transition vers des modes de vie responsables. On a un enjeu à diversifier et développer d'autres formes de commerces plus innovants, plus collaboratifs, plus responsables.
- Le dernier axe de contribution sur lequel EuropaCity doit apporter une contribution positive est le sujet de l'environnement. Cela a été souligné. La taille du projet fait qu'on peut avoir un fonctionnement imitant le fonctionnement des écosystèmes naturels, notamment sur trois points : les déchets, l'eau et l'énergie. Cela veut dire qu'en l'état actuel du projet :
 - 100 % des besoins en eau seraient couverts par un recyclage de l'eau sur le site, donc pas d'eau pompée dans la nappe phréatique ;
 - 100 % des déchets organiques et 75 % des déchets totaux seraient valorisés sur le site ;
 - 100 % des besoins énergétiques du site seraient couverts par la production d'énergie renouvelable sur le site.

Je vais donner quelques exemples d'actions, qui sont détaillées dans le document. Elles illustrent, de notre point de vue et du point de vue des participants aux ateliers menés, les contributions nécessaires pour qu'EuropaCity joue ce rôle de contribution économique, sociale et environnementale.

- Sur le développement économique du territoire, page 107 du gros dossier, une série d'actions est envisagée, notamment la création d'un incubateur dédié à l'accueil, au développement et à l'accompagnement des entreprises innovantes, dont celles nécessaires afin que le site soit à la hauteur des engagements qu'il affiche, c'est-à-dire la gestion écologique du site, l'économie circulaire, la consommation responsable, etc. L'idée est qu'EuropaCity devienne un lieu d'expérimentation qui contribue à apporter et à développer des filières innovantes sur le territoire. Est aussi prévue une série de projets d'espaces de *coworking* et d'espaces mutualisés pour les habitants, les salariés, les entreprises du territoire.
- Sur le volet de la contribution économique toujours, j'ai déjà parlé d'accès à l'emploi et de la formation des habitants. Des articles en amont sur ce projet ont souligné une question sur le fait que ces emplois créés ou maintenus sont réellement accessibles aux habitants du territoire. Pour cela, le maître d'ouvrage propose de mettre en place un dispositif dédié d'orientation, de formation et d'accompagnement qu'il appellerait EuropaCity Compétences. Il serait créé en amont du projet pour que la plus grande partie possible des emplois créés ou maintenus sur le site soit accessible aux habitants. Je crois que la date prévue est détaillée dans le dossier. 3 500 personnes seraient formées dans les deux avant l'ouverture du site ; et 1 000 personnes par an en phase d'exploitation. Je précise que les 11 800 emplois créés ou maintenus sur le site sont des emplois en phase d'exploitation pleine, ce n'est pas la première année du site. Cette démarche s'appuie aussi sur un réseau d'acteurs de la formation qui sont des acteurs du territoire avec lesquels EuropaCity est en concertation étroite, avec la création d'un Comité technique Orientation, Emploi, Formation qui serait en charge de la concertation et surtout du suivi de cette démarche. Si le projet se fait, ce sont des engagements qui méritent d'être suivis par les acteurs du territoire. Dans les autres volets sur l'accès à l'emploi et la formation des habitants, il y a des partenariats avec des organismes de soutien à l'insertion professionnelle. Dès la phase de chantier, ce volet important doit être intégré aux objectifs du maître d'ouvrage.
- Sur le volet des contributions sociales, j'ai abordé la transition vers des modes de vie responsables. Il est indispensable sur ce type de projet que l'ensemble des commerces accueillis s'engage sur une charte de la consommation responsable qui montre un engagement de l'ensemble des acteurs, y compris ceux qui

arriveraient une fois que le site existe. Dans le dossier du maître d'ouvrage, vous pouvez vous référer aux pages 50, 52, 53.

- Développer l'offre de commerce responsable. Un groupe comme Auchan est bien placé pour le savoir : le commerce évolue considérablement avec le commerce en ligne, mais aussi la consommation collaborative qui zappe dans certains cas les acteurs du commerce historique, le troc, la revente, les liens directs avec les producteurs, les circuits courts dans la restauration, le pair à pair, la Recyclerie. Une série de nouvelles pratiques de commerce doivent avoir leur place sur le site EuropaCity.
- Parmi les autres dimensions détaillées sur les contributions sociales, notons la création d'un FabLab géant. L'idée est de permettre à tout un chacun de voir et d'expérimenter ce que veut dire concrètement de venir sur place faire des procédés de création, de production innovante pour consommation, pour soi, pour exposition ou pour vendre sur place. J'ai parlé de circuits courts. Des choses seraient prévues pour les restaurants notamment, avec la ferme urbaine et surtout avec les partenariats avec des producteurs locaux d'Ile-de-France.
- Christophe a parlé de la biodiversité : le parc urbain, la ferme urbaine. Je ne vais pas les détailler.

Je voudrais conclure en disant que c'est des engagements du maître d'ouvrage sur lesquels les participants aux ateliers ont beaucoup insisté. Ils doivent devenir réalité. Pour ce faire, le maître d'ouvrage doit s'engager sur le suivi de ses engagements. Une codéfinition d'indicateurs avec des acteurs du territoire permettrait de vérifier si ces engagements sont effectifs : transparence sur les résultats atteints et les difficultés rencontrées ; suivi de ces indicateurs dans le temps ; et, avant l'ouverture et en phase de chantier, la Maison du projet qui serait sur place. Merci.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Merci, Élisabeth. Je vais passer vite sur les éléments de calendrier du projet. Notre objectif serait de commencer le chantier en 2019 pour qu'il puisse ouvrir en 2024. Pour conclure, je voudrais dire ce que nous souhaitons du débat public, si vous le permettez, Madame la Présidente.

Nous abordons ce débat public dans une démarche d'écoute, d'ouverture, d'échanges d'informations. Nous travaillons à ce projet depuis des années avec des convictions, nous y croyons. Pour autant, nous n'avons aucune certitude. Je crois vraiment que les trois mois et demi de ce débat, organisé par la Commission particulière du débat public, doivent nous permettre de progresser et de faire évoluer ce projet. Nous avons au moins une certitude : à l'issue de ce débat, le projet ne sera plus ce qu'il est aujourd'hui, parce que nous allons cheminer ensemble au gré d'une vingtaine de réunions sur un certain nombre de propositions que vous ferez. Soyez assurés que le maître d'ouvrage que nous sommes sera là à chacun de ces moments pour échanger, informer et apprendre avec vous. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Maintenant, vous avez la parole. Monsieur le Président du Conseil départemental, vous vouliez intervenir, je crois.

Échanges avec la salle

Arnaud BAZIN, Président du Conseil départemental

Merci, Madame la Présidente. Pour être concis et respecter les temps de parole, je vais organiser mon propos autour de trois questions. Pourquoi créer un nouveau pôle de centralité dans ce territoire ? Ensuite, la question de l'emploi. Enfin, quelle vocation pour le corridor aéroportuaire ?

Je tiens à rappeler au travers de ces questions certains éléments qui sont souvent absents des communications qu'on peut entendre ou lire. D'abord, pourquoi avons-nous collectivement ouvert cette réserve foncière à l'urbanisation pour créer ce pôle de centralité ? Pour la compréhension, cela nécessite un retour en arrière. Les émeutes de novembre 2007 à Villiers-le-Bel, qui ont marqué la mémoire de tous, ont amené à introduire dans le projet du territoire de Val-de-France Gonesse un nouveau pôle de développement. Ce consensus s'est concrétisé

par la signature, le 27 février 2014, d'un contrat de développement territorial de première importance pour la région capitale qui rassemble Gonesse, Bonneuil, Garges-lès-Gonesse, Arnouville et Sarcelles. Trois schémas directeurs de la région Ile-de-France successifs ont autorisé l'ouverture à l'urbanisation du Triangle de Gonesse. Le SDRIF suivant les émeutes, approuvé par décret en Conseil d'État le 27 décembre 2013, a, lui aussi, acté son ouverture à l'urbanisation sous condition d'une desserte en transport collectif. La desserte, par la ligne 17, du Grand Paris Express a été confirmée en mars 2013 par les arbitrages du Premier ministre sur le nouveau Grand Paris. Par ailleurs, le SDRIF poursuit également des objectifs de préservation de terres agricoles et a classé à cette fin le nord du Triangle en zone agricole protégée. La desserte, par la ligne 17, du Grand Paris Express et de sa gare va permettre le développement socio-économique de ce territoire, ce qui constitue un grand espoir pour Sarcelles, Villiers-le-Bel et Garges-lès-Gonesse notamment, et leur population qui fait partie de la plus défavorisée de la région Ile-de-France. Depuis cet acte fondateur, toutes les collectivités locales concernées ont œuvré en commun avec les services de l'État pour préparer l'accès des populations riveraines aux futurs emplois, en particulier en termes de formation et de transport. Le Conseil départemental y prend toute sa part avec la création du campus des Métiers, et en étant maître d'ouvrage des systèmes de transport est-ouest que constitueront l'avenue du Parisis, mais aussi le bus à haut niveau de service qui préfigure le barreau de Gonesse, et dont les travaux ont été engagés en 2014.

Sur la question de l'emploi, quel est l'enjeu majeur dans notre pays aujourd'hui, et particulièrement dans ce territoire, si ce n'est l'accès à l'emploi pour les moins de 25 ans et les moins diplômés ? Je ne reviens pas sur les chiffres. Je pense que nous aurons largement l'occasion de les commenter. Mais je retiens que 75 % des emplois seront accessibles avec un niveau inférieur ou égal au baccalauréat et 25 % d'emplois supérieurs au bac, et que 80 métiers sont concernés. L'employabilité des habitants constitue la principale condition de réussite du développement économique et social du territoire. Dans le Grand Paris, le projet dont nous débattons est un espoir puissant pour la transformation de l'identité du territoire et pour son attractivité. C'est un espoir pour les populations des communes riveraines de participer à une nouvelle dynamique économique, de bénéficier de formations, de créations d'emplois et de nouveaux transports en commun. Ce débat devra démontrer qu'ici comme ailleurs dans le monde, un projet d'une telle ampleur entraînera dans sa dynamique l'ensemble des territoires voisins.

La troisième question sera la dernière : quelle vocation pour un corridor aéroportuaire ? La question de la vocation agricole d'un couloir aéroportuaire doit être posée, me semble-t-il. Qu'est le corridor aéroportuaire ? C'est l'espace qui unit l'aéroport et la métropole. Les aéroports sont devenus les grands équipements métropolitains par excellence. Les corridors aéroportuaires deviennent de nouveaux supports de développement économique. Lorsqu'on observe l'aménagement et l'occupation du sol des corridors aéroportuaires des 20 premiers aéroports mondiaux, on s'aperçoit très vite que Paris Charles-de-Gaulle fait figure d'exception. En effet, parmi les 20 premiers aéroports, seuls cinq corridors aéroportuaires ne sont pas intégralement urbanisés à l'heure actuelle. Il s'agit de Paris, Hong Kong, Frankfurt, Denver, Kuala Lumpur. Pour Hong Kong, Frankfurt et Denver, cela s'explique par la présence de barrières naturelles entre la ville et l'aéroport qui empêchent physiquement toute urbanisation. Pour Kuala Lumpur, c'est la distance très élevée entre la ville et l'aéroport (50 kilomètres) qui explique la rupture d'urbanisation.

Alors, je sais bien qu'en France, l'on ne peut rien faire comme le reste du monde, mais quand même ! Ma conclusion est très simple. Ne tournons pas le dos à cette opportunité de créer ce pôle de centralité dans un corridor aéroportuaire qui a une évidente vocation à l'urbanisation, une opportunité qui n'a pas d'autre alternative d'implantation sur le territoire national. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Qui souhaite prendre la parole ?

Vincent GAYRARD, association Les Amis de la Terre – Val d'Oise, membre Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Deuil-la-Barre

Bonsoir. J'ai noté les trésors de rhétorique que Monsieur DALSTEIN a déployés pour conceptualiser des tendances, un mode de vie, un projet EuropaCity. Mais je crains que les choses ne soient en fait beaucoup plus triviales. Nous n'y sommes pas favorables à ce projet parce que nous ne pensons pas qu'il va créer de l'emploi. Il y a déjà eu par le passé moult projets d'aménagement sur la plateforme qui se sont, pour la plupart, soldés par des créations d'emplois inférieures par rapport à ce qui avait été envisagé. Le dernier en date est Aéroville, avec 2 600 emplois prévus, 1 600 emplois réalisés. Les 11 700 emplois qu'on nous promet, de quoi s'agit-il ? Est-ce que

ce sont des emplois à temps plein ? À temps partiel ? D'où proviennent-ils ? C'est une question majeure dans le débat.

Quoi qu'on en dise, EuropaCity est avant tout un centre commercial géant. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les chiffres de fréquentation attendue : 30 millions de visiteurs. C'est le double d'Euro Disney et c'est autant que la totalité des parcs de loisirs en France. En revanche, c'est tout à fait cohérent avec les chiffres de fréquentation des 4 Temps à La Défense ou des Halles au centre de Paris. Qui dit centre commercial dans un territoire qui est déjà gorgé de centres commerciaux, dit destruction d'emploi dans les centres commerciaux voisins, dans les centres-villes, du moins ce qui reste des emplois de centre-ville, à Paris et toute la région parisienne. À cet égard, nous avons noté lors de la récente intervention du préfet CARENCO qu'il s'interrogeait, comme nous, très fortement sur la survie de deux centres commerciaux voisins : Aéroville et O'Parinor. Il a ainsi popularisé le concept du centre commercial jetable. Aéroville a été construit en 2013. « Je construis Aéroville. Je l'exploite pendant 15 ans et, au bout de 15 ans, je le ferme parce qu'à côté un centre commercial un peu plus innovant vient de se créer ». Au final, il reste une friche commerciale. Il est sûr qu'à ce rythme, on ne peut que conclure que du béton coulera encore. Donc, nous sommes très dubitatifs sur la création d'emplois.

En revanche, nous sommes certains des impacts majeurs en termes environnementaux que ce projet créera. Nous ne faisons d'ailleurs que paraphraser ce qu'a dit avec beaucoup de justesse l'autorité environnementale : des impacts en termes de destruction de terres agricoles d'une très grande qualité agronomique. Notons au passage la vaine tentative de *greenwashing* de décaper une partie de ces terres pour les mettre sur le toit, ce qui n'est pas loin du comble du ridicule. Des impacts environnements aussi en termes de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre par l'objet lui-même d'EuropaCity, avec le parc de loisirs, le parc à neige, etc. Mais également par les déplacements routiers et surtout aériens qu'il va générer, car le moteur d'EuropaCity est le tourisme commercial. « Je suis un riche habitant de Londres, Berlin, Madrid. Je veux faire mes emplettes. Je ne vais pas le faire dans le centre-ville, mais je vais prendre l'avion, faire des milliers de kilomètres et faire mes emplettes à Gonesse ».

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais vous demander de conclure. Vous avez largement dépassé le temps.

Vincent GAYRARD, association Les Amis de la Terre – Val-d'Oise, membre Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Deuil-la-Barre

Je conclus. La COP 21 vient de se terminer. Tout le monde a pris conscience que la terre était en train de se transformer en bouillotte. Est-ce que c'est ce type de développement qu'on doit promouvoir ? Nous pensons que non. Nous développerons et approfondirons ces arguments pendant le débat public auquel nous prendrons part de façon constructive, mais de façon extrêmement vigilante. Je vous remercie.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. D'autres demandes de parole ? Il y avait ce monsieur à qui j'avais demandé d'intervenir sur le fond dans un deuxième temps.

Karim ONCHIKH, Conseiller municipal à Gonesse, Conseiller régional Ile-de-France

Merci, Madame la Présidente pour cette prise de parole. Autant vous dire que les deux heures et demie que nous venons de passer à entendre les interventions techniques n'ont pas diminué la densité de ma colère. Bien au contraire, je suis tout aussi indigné à l'instant où je vous parle que tout à l'heure, car je suis profondément convaincu de la nocivité du projet. Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir rappelé à l'humilité les promoteurs de ce projet qui veulent nous vendre un projet qui aurait été ficelé, c'est ce qu'on laisse entendre depuis 2008 : ce projet serait acquis et nous ne pourrions plus décider du destin de cette zone sur laquelle doit s'édifier le projet EuropaCity. Un débat s'ouvre aujourd'hui sur l'opportunité de décider de l'implanter à Gonesse ou de s'en débarrasser pour trouver une alternative à un projet que je trouve contestable.

En réalité, nous sommes en présence d'un gigantesque centre commercial qui est des plus banals. Évidemment, sa démesure frappe de prime abord. Nos deux départements, Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise, n'ont pas besoin

d'un nouveau centre commercial. Notre région en est saturée. Aéroville et O'Parinor sont sous-exploités et connaissent des difficultés économiques que chacun peut observer ; il suffit de s'y balader. Ce centre commercial va conduire à bétonner une partie de la zone agricole de la ville de Gonesse, à laquelle nous sommes tous attachés. Cela fait le charme de notre commune. Je la verrai disparaître définitivement avec beaucoup de désespoir, car une fois le terrain bétonné, ce sera irréversible.

Je ne crois pas non plus que nous puissions créer des emplois durables. Nous avons des exemples du passé, avec des promesses de développement de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle qui devait mettre à disposition un certain nombre d'emplois durable au bénéfice, notamment au bénéfice des Gonessiens. Nous savons qu'ils ne sont pas au rendez-vous, donc je ne vois pas pourquoi nous aurions demain, avec EuropaCity, des emplois que le développement de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle n'a pas pu nous donner.

Enfin, je ne crois pas non plus à l'alibi culturel. Un géant chinois est venu investir dans l'opération, la société Wanda qui est un spécialiste international des centres de loisirs. Ce ne sera pas autre chose qu'un centre de loisirs avec un parc hôtelier important ajouté à ce centre commercial.

En un mot, EuropaCity sera l'addition d'un centre commercial banal, d'un parc des expositions comme celui que nous avons à Villepinte, et Disneyland. Ce n'est pas autre chose. En quoi ce concept est-il innovant ? En quoi est-il profitable pour notre commune et notre région ? Je n'y crois pas. Je pense qu'il faut se tourner vers d'autres projets ; des projets d'avenir. Nous avons un potentiel considérable à Gonesse. Nous sommes dans une zone coincée entre deux aéroports, Roissy Charles-de-Gaulle et Le Bourget, avec une desserte aéroportuaire considérable. Nous devons profiter de ces atouts pour concevoir un projet économique à haute valeur ajoutée. Je pense qu'on doit investir dans l'avenir autour des industries aéronautiques. Avec ces deux aéroports, tout en maîtrisant les nuisances aéroportuaires, nous devons faire en sorte de développer ces atouts et nous devons y réussir. C'est un choix de société qui est devant nous : soit nous nous tournons vers un projet démesuré, mercantile qui se tourne vers une société de consommation, soit nous décidons de nous orienter plutôt sur un projet raisonnable, tourné vers l'individu, vers le respect de l'environnement et tirant parti des atouts de notre commune.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je demanderais à Monsieur DALSTEIN de répondre globalement aux questions, et notamment sur l'aspect culturel. Tout à l'heure, vous pourrez préciser votre projet.

Ilham MOUSTACHIR, élue de Gonesse

Mesdames et Messieurs, bonjour. Je suis avant tout une habitante ; je suis une Gonessienne. J'ai envie de voir ma ville se développer. J'ai envie de voir la création d'emplois qu'EuropaCity nous promet depuis un moment. Je voudrais affirmer l'existence d'un véritable intérêt de ce projet pour notre territoire. EuropaCity est un investissement privé de 3,1 milliards. C'est une grande opportunité pour notre ville et pour notre territoire. Il s'agit d'un projet qui va s'insérer dans le projet important de l'aménagement du Triangle de Gonesse. Croyez-moi, nous ne pourrions pas avoir le luxe de faire la fine bouche et de refuser un tel investissement privé sur notre territoire, dont on connaît les difficultés.

Qu'est le Triangle de Gonesse ? Une réserve foncière de 700 hectares stratégiquement bien développés entre les deux aéroports Roissy et Le Bourget. Pour le développement économique, c'est extraordinaire. C'est à 20 minutes de Paris. C'est un véritable moteur de développement économique pour notre territoire et toute la métropole. Dans ces 700 hectares, seuls 280 hectares vont être aménagés, donc 80 hectares pour EuropaCity, ce qui veut dire que 400 hectares seront préservés, juridiquement d'ailleurs, pour l'agriculture. La ville de Gonesse a choisi un projet compact et qui permet donc la cohabitation de l'aménagement du Triangle et de l'agriculture. EuropaCity sera un pôle de destination touristique majeur avec 30 millions de visiteurs et 6 millions de touristes, qui profiteront à notre territoire sur le plan économique et à la valorisation de l'image de nos communes. Monsieur le Président du Département a expliqué que certaines communes ont connu une image pas terrible, dont Villiers-le-Bel. Nous voulons tirer l'image de notre territoire vers le haut. C'est donc un enjeu d'image, de richesse puisqu'on touchera aussi des impôts, mais aussi d'emplois. On a parlé de 11 800 emplois directs, sans parler des emplois indirects et des emplois pendant la période de chantier pour notre territoire qui connaît un taux de chômage très élevé (40 % pour les jeunes de moins de 25 ans). C'est un projet extraordinaire que je soutiendrai en tant qu'élue, en tant que Gonessienne. Je le soutiendrai parce que mon rôle en tant qu'élue est de préparer l'avenir pour nos jeunes ; c'est pour tirer vers le haut l'image de notre commune. En tant qu'élue, comme tous les élus, et en tant qu'habitante, je serai très vigilante au fait que la majorité de ces emplois soit prévue pour nos habitants. Je serai aussi vigilante au fait que ces installations soient accessibles à toute notre population. Je vous remercie.

Applaudissements.

Christian COLLIN, France Nature Environnement, Le Perreux

France Nature Environnement comporte 400 associations en Ile-de-France. Quelle place peut-on trouver au Triangle agricole dans la métropole du Grand Paris dans les 8 millions d'habitants ? L'intensification urbaine qu'on nous propose, consécutive au doublement de la production de logements en Ile-de-France, n'est soutenable que si les sols franciliens affectés à l'agriculture sont conservés. On ne peut pas avoir la double peine : avoir un tissu haussmannien et en même temps ne pas avoir les services écosystémiques qui rendent ces tissus agricoles. On nous parle du SDRIF du mois de décembre 2013. Depuis, il y a eu une accélération des problèmes et, en autres, avec la COP 21. Il faut peut-être en tenir compte, puisqu'on nous mobilise. Quand les administrations ne savent pas faire, elles mobilisent le bas peuple. Le bas peuple a aussi le droit de cité pour dire ce qu'il en est des projets qui vont dans le sens contraire de ce qu'on nous demande de faire pour la COP 21 ; bizarre. La préservation des services écosystémiques rendus par les sols fertiles proches des villes, que ce soit le rafraîchissement, la fixation du carbone, l'épuration de l'air et de l'eau, les réservoirs de biodiversité, est désormais vitale. C'est une question de survie.

Quand on regarde une photographie aérienne, on voit que le Triangle de Gonesse est le secteur agricole le plus proche du centre de Paris ; c'est la plus forte pénétration de terres agricoles dans le tissu urbain métropolitain. C'est donc la tête de pont en milieu urbain des vastes plaines agricoles du nord de la métropole. Le Code de l'urbanisme, dans ses premiers articles 121-1, dit que la spécificité des villes européennes qui sont justement l'attrait des touristes — il y a même des exportations de modèles de villes européennes — repose sur la capacité à intégrer différentes destinations, différentes formes urbaines et différentes populations. C'est la différence qui enrichit la ville. La présence d'une zone agricole non fragmentée et d'une surface significative dans la zone urbaine est une spécificité de ce territoire ; c'est unique et c'est à préserver. Les deux aéroports et les coupures créées par les axes routiers sont probablement la cause de cette préservation unique en Ile-de-France. Par sa simple présence, l'agriculture même conventionnelle ou raisonnée dans un tissu urbain en voie de densification deviendra de plus en plus exceptionnelle. L'attrait international de la capitale repose justement sur le respect de ces différentes destinations urbaines et rurales des sols, et sur la qualité du traitement de leurs contiguïtés, des lisières. Et là, il y a un projet de requalification des lisières urbaines qui est une page ouverte pour les générations futures, sans toucher aux zones agricoles ni aux zones comme le parc de La Courneuve. La situation de ce territoire le prédispose à être à l'écoute des demandes émergentes des urbains franciliens riverains. L'insertion de ces terres agricoles dans le tissu urbain incitera les pratiques culturelles à évoluer vers une meilleure prise en compte de l'environnement et de la qualité des produits. Bénéficiant de surcroît de terres particulièrement fertiles, ce triangle a vocation à être le laboratoire des bonnes pratiques en agriculture et en élevage pour les vastes plaines du nord de l'Ile-de-France : agroforesterie, polyculture élevage, non-labour, permaculture, circuits courts, biodynamique.

L'avenir reste ouvert à condition de ne pas détruire la ressource non renouvelable des sols vivants. Par ailleurs, en offrant un passage franc du rural à l'urbain, ces terres agricoles aménagent une porte d'entrée verte de la capitale par la route, mais aussi par les voies ferrées et les aéroports.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Quelqu'un souhaite répondre à cette intervention ?

Mounir SATOURI, Président du groupe EELV, conseiller régional, Paris 7^{ème}

Mesdames et Messieurs, Madame la Présidente de la Commission. J'aimerais commencer par vous remercier d'avoir rappelé qu'un des sujets de ce processus de débat est l'opportunité du projet. Merci de l'avoir fait à un moment où la présentation de Monsieur le Directeur était plutôt au futur affirmatif.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On ne peut pas reprocher à un maître d'ouvrage d'être convaincu de son projet.

Mounir SATOURI, conseiller régional Ile-de-France, Président du groupe EELV, Paris 7^{ème}

J'ai d'ailleurs noté que vous parliez seulement au conditionnel au moment où vous abordiez le sujet de l'écosystème responsable ; tout un symbole. J'aimerais revenir sur le processus du SDRIF parce qu'en réalité, vous nous dites ce soir : « Nous ne forçons personne à quoi que ce soit. Notre projet est dans le SDRIF » — vous voulez sans doute dire qu'il est compatible avec le SDRIF — « donc on est venu nous chercher ». Il a été rappelé dans la présentation du Directeur de l'EPA que la genèse de votre projet précède le SDRIF de 2013. Et vous avez oublié de nous préciser que le SDRIF de 2013 apporte une nouveauté par rapport à 2008 et à 1994 : il sanctuarise 400 hectares de terres agricoles. Ne nous dites pas que votre projet respecte les 400 hectares. Là où vous avez raison est que le SDRIF laisse une possibilité à l'aménagement des 300 hectares. Le SDRIF de 2013 ne dit pas qu'il faut faire EuropaCity. Cela a d'ailleurs été un travail pour veiller à ce que ce schéma directeur ne fasse aucune allusion au projet EuropaCity. Pour avoir suivi de très près la mandature précédant les travaux d'adoption et de discussion autour du SDRIF, oui, dans la première version issue des discussions préalables de 2008 le terme « EuropaCity » était cité. D'ailleurs, si j'avais un reproche à faire au processus de construction, c'est le mélange et la superposition entre le projet privé et le projet public de l'EPA. Je n'arrive pas vraiment à être certain : est-ce le projet d'EuropaCity qui s'inscrit dans le projet de l'EPA, ou est-ce le projet de l'EPA qui se construit autour du projet EuropaCity ? Je dois dire que la confusion des genres entre intérêts publics et privés me pose problème.

J'ai souvent dit, et je le redis ce soir en présence du député-maire, que je trouve légitime que des élus locaux s'intéressent au développement du territoire et à la création d'emplois. Mais dans une zone aéroportuaire qui attire énormément de salariés en dehors du bassin d'emploi de proximité et même de la région Ile-de-France, je trouve illusoire de faire croire aux populations qu'un projet tel que celui-là répondra de manière systématique au besoin d'emplois de toutes les populations, comme si le profil de recherche d'emploi des populations correspondait à 100 % aux emplois promis, comme si les populations locales avaient vocation à ne travailler qu'à proximité, et comme si les questions de mobilité et d'accès au bassin d'emploi n'étaient pas aussi quelque chose qui devrait être la préoccupation des acteurs publics de développement économique. La question de l'emploi net en création est, à mon sens, primordiale. Je ne peux pas ne pas m'interroger sur les effets que pourrait avoir le modèle de développement que vous proposez. Nous sommes dans une région où il y a beaucoup de surfaces commerciales, et beaucoup sont en déshérence. On doit s'interroger sur la limite de ce modèle qui non seulement détruit l'emploi et le commerce de proximité, mais détruit et déplace l'emploi d'autres centres commerciaux.

Je pense qu'il faudra continuer de dire que c'est aussi un débat d'opportunité. Quand on a comme VRP le Premier ministre et le ministre de l'Économie, on voit la vie en rose, mais le débat public commence ce soir. Il faudrait que tous les points de vue soient étudiés. J'ai envie de dire à Monsieur le Député-Maire : « Vous avez souvent reproché à ceux qui s'opposaient à ce projet d'EuropaCity de ne pas avoir de contreprojet ». J'ai envie de dire : « Vous aviez la responsabilité, en tant que pouvoir public, d'imaginer un contreprojet ». La genèse de ce projet remonte à plus de 15 ans. Je ne comprends pas qu'on a dépensé autant d'argent public pour promouvoir un type de développement sans avoir imaginé d'autre avenir pour notre territoire. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Sur la question des emplois telle que vous l'abordez, vous verrez que dans l'atelier dédié à cette question, nous élargissons de manière importante la question au-delà d'EuropaCity. C'est effectivement des questions de qualification et d'accessibilité à l'emploi très élargies que nous aborderons. Vous y participerez. Merci.

Pierre-Louis ESNAULT, Gonesse

Je trouve que le projet EuropaCity est très bien pour la ville. Cela va créer beaucoup d'emplois. Mais je trouve dommage qu'il n'y ait pas beaucoup d'habitants de Gonesse pour donner leur avis sur le projet, alors que beaucoup d'opposants parlent beaucoup.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je les invite à prendre la parole. Comme il n'y a pas écrit pour ou contre sur les mains, j'essaie de faire comme je peux. Évidemment, il serait intéressant que tous les avis s'expriment, et pas seulement les oppositions.

Jean-Michel LIMOGES, Président de l'association des chefs d'entreprises Roissy Entreprises

Bonjour, Mesdames, Messieurs. Nous représentons la bagatelle de 4 000 entreprises adhérentes et nous sommes en connexion avec 78 000 entreprises. Nous vous écoutons tous. Je pense que c'est un débat ; il doit être démocratique. J'ai appris beaucoup de choses sur la ville de Gonesse. Je comprends le changement. Nous avons une vision totalement réaliste, puisque tous les jours, nous sommes des gens qui se battent en tant qu'entrepreneurs à la recherche de l'activité économique, des opportunités. Nous avons aussi la faculté d'embaucher des gens. J'écoutais les gens de la région. Il est vrai que la région Ile-de-France nous impose et nous demande comment embaucher et comment faire en sorte que l'activité économique soit importante. Dans le cadre de notre association et notre action, tous les jours, c'est un objectif de créer des synergies, de retrouver des business. Nous allons à l'international et au national, et ne restons pas forcément à Roissy ou à Gonesse. J'habite Le Blanc-Mesnil depuis 20 ans et je connais bien la région pour l'avoir sillonnée. Il y a ici des représentants et acteurs économiques, dont des membres de la Chambre de commerce et d'industrie du Val d'Oise, et je peux dire que nous sommes très attentifs à ce projet. Nous sommes pragmatiques ; nous ne sommes que des entrepreneurs et voyons arriver un entrepreneur de taille significative qui est privé. Il va mettre la bagatelle de 4 milliards d'euros sur un site. On voit un volet important qui se passe sur ce territoire et nous y sommes sensibles. Les chiffres ont été donnés : 11 800 emplois directs et environ 7 000 emplois, donc cela fait 20 000 emplois. On est en France et cela se passe ici, sous nos yeux. Je pense que c'est une chance extraordinaire. L'association s'est engagée à soutenir des entrepreneurs de taille XXL, quels qu'ils soient, parce qu'au quotidien, nous vivons ce qu'ils vivent. Je pense que pour les populations, pour le futur, pour nos enfants, pour l'activité économique future de la région, c'est un formidable investissement. On est pour. Je voudrais le confesser auprès de tout le monde. Nous avons une devise : nous osons, nous agissons et nous gagnons, et ceci au quotidien.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. À vous, Monsieur.

Hedy LABAIED

Bonsoir, Hedy LABAIED. Je suis le président d'une amicale Sarcelloise. Je suis de Sarcelles. Je pense que c'est un projet grandiose. Nous avons de la chance de l'avoir dans notre région. Cela va complètement changer l'image de notre région. Ce sera une région extrêmement moderne dans le respect de l'environnement. Quand on voit le projet, il est à 100 % dans l'économie d'énergie. Avec l'équipe qui nous a fait l'honneur de nous rendre visite à Sarcelles, nous avons longuement discuté, et tout particulièrement sur la façon dont les ateliers de préparation des ouvriers vont se dérouler. C'est pour nous une garantie, et surtout pour les ouvriers en nombre assez important qui vont travailler sur ces sites et se trouveront exposés à différents dangers. Je vais un peu rebondir sur les réflexions des quelques personnes qui refusent ce projet. Ou on avance, ou on dort, mais après si cela ne se fait pas, on va le regretter. Je trouve que c'est un très beau projet. J'y adhère, et merci à l'équipe d'avoir choisi notre région, c'est un grand honneur. Il faut qu'on aille au terme de ce projet qui est valorisant pour notre région. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Raphaël ZOUAOU, étudiant, Vice-président d'une Association de jeunes

Bonsoir. Raphaël ZOUAOU. Je suis Gonessien, étudiant et Vice-président d'une Association de jeunes. Tout d'abord, je voulais vous dire « Bienvenue à Gonesse ».

Applaudissements.

Je suis totalement favorable au projet EuropaCity. Je pense que c'est une chance, notamment pour les jeunes en matière d'emploi et de formation d'emploi. J'entendais l'un d'entre vous évoquer l'argument de la culture. Je tenais juste à rappeler à cette personne qu'en termes de culture, actuellement, quand on veut emmener des enfants visiter un musée, on est obligé de louer un car à 500 € la demi-journée. Avec un projet comme celui-là, on aura accès à un musée tout près de chez nous. Ce sera une infrastructure de proximité.

Applaudissements.

J'ai deux questions, à la fois une question et une contribution. Au sujet des tarifs, EuropaCity s'engage-t-elle à mettre en place un tarif spécial ou un tarif réduit à l'attention des habitants ? Ma deuxième question est en lien avec la première. Par rapport à ce tarif réduit, pourrait-on mettre en place un tarif pour les sans-emplois, les étudiants ou les personnes handicapées ? Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Monsieur DALSTEIN vous répondra tout à l'heure en abordant les aspects culturels. Nous avons d'autres questions.

Marie-Noëlle BUDINI

Marie-Noëlle BUDINI, je suis citoyenne du Val-d'Oise, payant des impôts à la région et à l'État, et contente de le faire. Je voudrais revenir sur la présentation générale du projet que nous a fait le maître d'ouvrage précédemment, sur la belle histoire qu'il nous a contée sur le bonheur que nous a apporté Auchan, Décathlon, Leroy Merlin, etc. Comme toute belle histoire, il y a souvent une morale. Je voudrais revenir sur la réflexion qu'un monsieur a faite tout à l'heure sur le Groupe Mulliez. En tant que citoyenne, je voudrais savoir quel est le gain pour les citoyens qui payent des impôts quand par le biais de nos impôts nous participons à un projet mené par un homme qui fait notoirement de l'optimisation fiscale, autrement dit de l'évasion fiscale, quand on sait que nous avons un manque criant de ressources publiques. C'était ma première question. Ma deuxième question porte sur l'argument qu'une ferme avec quelques petits agriculteurs allait remédier au problème des paysans. Sur un sujet d'actualité redondant depuis des années, je voudrais montrer la responsabilité de la grande distribution y compris évidemment d'Auchan, sur la destruction de la vie agricole et des paysans. Je pense que nous ne sommes pas si naïfs que cela. Le beau conte que nous a raconté le maître d'ouvrage a tout de même des limites.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Benjamin RICHARD, lycéen, membre du Conseil municipal des jeunes

Bonsoir. Benjamin RICHARD, je suis membre du Conseil municipal des jeunes et accessoirement lycéen au lycée René Cassin. Je suis favorable au projet EuropaCity parce que depuis les années 1960 beaucoup de logements ont été créés sans les équipements de culture, de transport, de loisir et d'emploi pour la population. EuropaCity propose tout cela. C'est pour cela que je suis d'ailleurs assez surpris de voir autant d'opposants, surtout de voir la majorité des opposants qui ne seront pas concernés par ce projet étant donné que c'est un projet d'avenir...

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Faites attention !

Benjamin RICHARD, lycéen, membre du Conseil municipal des jeunes

J'aimerais surtout savoir comment nous pouvons être sûrs que ces emplois profiteront à la population locale. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

On vous répondra tout à l'heure. En tout cas, merci d'être intervenu. Je crois qu'on va pouvoir faire quelque chose avec votre lycée si j'ai bien compris. Monsieur ?

Frédéric MANCINI, Directeur de GESCIA

Merci. Frédéric MANCINI. Je suis le directeur de GESCIA, une école de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France qui se situe à peu près à 300 m de la salle Jacques Brel. Je me permets de prendre la parole pour rebondir sur ce qui a été dit par une élue municipale, par les adultes et par les jeunes. Tout d'abord, à l'initiative et à la demande des élus municipaux, j'ai fait venir Monsieur DALSTEIN dans mon école pour qu'il s'exprime devant les jeunes. Je rappellerai la situation du secteur puisque je crois que dans les trente-sept communes de l'est du Val-d'Oise il y a la plus forte démographie de zéro à dix-neuf ans de l'Île-de-France qui est elle-même la plus forte de France. Cette démographie forte ne trouve pas actuellement sa place sur le secteur puisque malgré les efforts des chefs d'entreprise il n'y a pas la capacité d'absorption de cette population lorsqu'elle sort de formation. Pour ma part, je forme des jeunes, et pour ces jeunes, la seule solution quand ils ont obtenu leur diplôme, c'est d'aller ailleurs. Après, que fait-on ? On déplore que la population d'ici migre quand elle a obtenu une capacité professionnelle, mais malheureusement elle ne peut pas rester sur place. C'est le premier constat que je fais.

Le deuxième constat, c'est celui que j'ai entendu dans la salle. Des adultes qui disent oui, on aime et on tient à notre territoire. On est Gonesse et on aime Gonesse. Tout à l'heure, nous avons aussi entendu le jeune dire qu'ils aimeraient Gonesse et aimeraient bien y rester. Je pense que nous avons une opportunité avec ce projet surtout si on s'y prend à temps, si on les forme maintenant, progressivement, en fonction de l'évolution de ce projet. Ceci permettra aux jeunes Gonesse de trouver leur place à Gonesse. Je vous remercie.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Il y avait d'autres demandes de parole.

Pierre-Olivier BRIAL, Directeur général délégué, Manutan

Bonjour, Pierre-Olivier BRIAL. Je suis directeur général délégué de la société Manutan. Nous sommes à la lisière du centre de Gonesse et on emploie à peu près 650 personnes. Je voudrais apporter deux témoignages et une proposition. Nous sommes dans la distribution depuis cinquante ans aussi. Les mutations qui ont été évoquées ont été ressenties de plein fouet. Aujourd'hui, effectivement, nous devons aussi faire face à cette situation. Ce projet répond pour nous à la problématique que nous avons au niveau de l'emploi sur Gonesse. On souhaite développer l'emploi à Gonesse, mais on a des difficultés dès qu'il s'agit d'emplois qualifiés. Aujourd'hui, nous avons des postes à valeur ajoutée d'informaticiens, de commerciaux sur lesquels on a des difficultés à trouver des personnes sur Gonesse. Ce projet va donc permettre naturellement d'attirer ce type de population. Quand on ne trouve pas de gens sur Gonesse, on va les chercher ailleurs, mais on a des difficultés à attirer des gens sur le triangle de Gonesse du fait de l'absence de transport en commun, notamment dans les métiers de l'internet sur lequel nous recrutons beaucoup. C'est très difficile à la fois de trouver dans la zone de Gonesse, mais aussi d'attirer des gens de Paris ou d'ailleurs. Ce projet répond donc aussi à cette dynamique.

Aujourd'hui, nous avons notre siège Europe à Gonesse. Beaucoup de gens viennent de l'étranger à Gonesse et nous sommes en sous-capacité d'accueil. Très souvent, on ne peut pas héberger des Anglais ou des Espagnols, ou des personnes venant d'autres pays. Ce projet représente donc une opportunité. Aujourd'hui, pour faire venir des étrangers, y compris pour les faire travailler, c'est une vraie opportunité. Je vous propose de développer la marque employeur de Gonesse. Souvent, les gens me disent « Mais tu travailles à Gonesse ». En fait, nous aimons Gonesse. Il y a une vraie vie de quartier aujourd'hui même s'il n'y a pas encore EuropaCity. On est bien à Gonesse et on a envie de s'y développer. On propose de s'associer à ce projet pour développer la marque employeur. J'ai bien compris que les associations allaient jouer leur rôle pour la formation. Nous pourrions aussi

jouer notre rôle pour développer l'attractivité de la ville et faire que Gonesse devienne un endroit où on a envie de travailler et que des gens de Paris et aussi des gens de Gonesse y trouvent leur place. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Quentin SOIHET, lycéen

Bonsoir. Merci de me donner la parole. Quentin SOIHET, lycéen de l'Institut Paul Ricœur dans la commune de Louvres. Je suis aussi habitant de Gonesse. Je suis très intéressé par le projet d'EuropaCity et je suis totalement pour ce projet. J'ai juste une question concernant EuropaCity et Aéroville. Quand Aéroville a été créé, il y a eu beaucoup de personnes, et je vois qu'actuellement Aéroville est un peu abandonné. En période de soldes, voir le magasin vide, je trouve cela un peu dommage. Y a-t-il un risque potentiel qu'il puisse arriver la même chose à EuropaCity ? Je souhaite aussi réagir sur ce qu'une personne a dit concernant EuropaCity qui n'était pas un projet d'avenir. Je pense qu'EuropaCity peut être un projet d'avenir. Ce n'est pas un centre commercial banal parce qu'il possèdera des aménagements que d'autres centres commerciaux n'auront pas comme indiqué dans le programme : une piste pour les sports d'hiver et un centre nautique. C'est aussi un avantage pour ce centre commercial modeste comme certaines personnes ont pu dire. C'est ce qui fera son originalité. C'est aussi pour cela que je suis pour ce projet. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. On va prendre encore quelques interventions et on essaiera de conclure parce qu'il est déjà 23 h 10. On va jusqu'à 23 h 30.

Wafaa KOUBBACH, Habitante de Gonesse

Mesdames, Messieurs, bonsoir. J'habite Gonesse. Je suis donc Gonesseuse et je travaille sur l'aéroport de Roissy. Je suis passablement choquée par ce que j'ai entendu dire tout à l'heure. J'approuve ce projet d'EuropaCity parce que la ville de Gonesse doit évoluer, doit vivre. On parle de centres commerciaux qui ne fonctionnent pas, qui ne marchent pas. Or, les boutiques sont ouvertes. Des gens y travaillent. Que veut dire « Cela ne fonctionne pas ». Cela veut-il dire qu'il n'y a pas de clients ? Pourquoi n'y a-t-il pas de clients ? Parce qu'il n'y a pas de pouvoir d'achat. Pourquoi n'y a-t-il pas de pouvoir d'achat ? Parce qu'il n'y a pas de travail. EuropaCity va apporter du travail. Je voudrais également répondre à un élu qui est intervenu précédemment. Il critiquait ce projet. Il a oublié que lors de sa campagne, dans son programme électoral, il y avait un projet d'une Silicone Valley entre Gonesse et l'aéroport. Tous ceux que j'ai entendu parler de façon négative, et qui s'opposent à ce projet soit ne sont pas concernés, soit ils étaient de mauvaise foi parce que j'estime que c'était de la polémique stérile. C'est de l'opposition systématique. C'est une petite « guéguerre » politicienne qui néglige complètement l'intérêt des habitants de cette région. C'est ce que je voulais dire.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Madame, il est bien évident que ce projet dépasse par son influence le territoire de Gonesse. Donc, les gens qui ne sont pas de Gonesse sont parfaitement légitimes à s'exprimer. C'est la première chose. Ensuite, taxer de mauvaise foi, c'est un jugement de valeur.

Wafaa KOUBBACH, Habitante de Gonesse

Je ne veux pas dire qu'ils ne sont pas concernés parce qu'ils ne sont pas de Gonesse. Je dis qu'ils ne sont pas concernés parce qu'ils ne sont pas concernés par la recherche d'emploi. Ils ne sont pas concernés par les transports.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Ils peuvent être concernés par le reste du programme tout de même, Madame.

Wafaa KOUBBACH, Habitante de Gonesse

Je connais certaines personnes qui ont pris la parole et qui n'étaient pas vraiment concernées. Elles n'attendent pas un salaire. Elles ne vont pas pointer aux Assedic. Ce sont des propriétaires terriens qui vendent leurs terres à AXA.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Très bien, merci.

Idir TEMZI

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. Depuis le début de ce projet, j'ai assisté à des réunions. J'ai analysé tout ce qui a été dit ou presque par les uns et les autres. À mon sens, je peux dire que c'est un projet d'avenir, mais il faut qu'il dispose de garanties. J'explique ce que j'entends par projet d'avenir. Quelqu'un avait dit dans le temps que l'avenir appartient à la jeunesse et non à la vieillesse dont je fais partie. Ce n'est pas à moi que je pense, mais pour les jeunes. Au siècle où beaucoup de pays dans le monde appellent les sociétés à créer des emplois chez eux, la France rejette les sociétés qui veulent créer des emplois, et des emplois d'avenir. Certes, nous respectons tous l'environnement. Certes, nous respectons tous l'agriculture telle que cela a été dit par les uns et les autres. Sans agriculture, on ne peut pas vivre, c'est vrai, mais ces gens-là sont-ils des ignares pour vraiment détruire ce que la nature nous a donné ? Je ne pense pas qu'ils soient des idiots. Je ne pense pas qu'ils soient débiles. Je ne pense pas qu'ils soient ignares. Avant de penser à ce projet, je pense qu'ils ont fait des analyses. Ils ont touché. Ils ont palpé. Ils ont fait leurs calculs. Aujourd'hui, certains en France veulent rejeter cela. La France part en déclin. Réveillez-vous ! Elle part en déclin. Il y a cinq millions de chômeurs. Quelle est la personne avec une baguette qui va vous donner 11 000, 12 000 ou 15 000 emplois ? Il faut se battre pour avoir ces emplois. Notre avenir dépend des sociétés. On jette la pierre sur le patronat. Ils ont travaillé pour arriver à ce qu'ils sont. Ce n'est pas une question de droite ou de gauche. Pour vivre, il faut travailler. Il faut retrousser ses manches. J'ai travaillé jusqu'à quinze heures, seize heures, dix-sept heures par jour. Je ne suis pas arrivé comme eux, c'est vrai, parce que je suis un petit. Mais ces jeunes, nos enfants, nos filles, elles ont le droit d'avancer. Je vois des petits pays en Afrique qui créent des emplois par million d'emplois. Sommes-nous incapables en France de créer cela ? Je ne crois pas. Dans mon esprit, je peux même le considérer comme du sabotage.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Je vais vous demander de conclure, Monsieur, s'il vous plaît.

Idir TEMZI

Je vous souhaite un long chemin, bonne chance, et je suis de tout cœur avec vous. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il y a deux autres interventions.

Michel AUMAS, Conseiller départemental, ancien maire d'Arnouville

Michel AUMAS, Conseiller départemental. J'ai été maire d'Arnouville de 1998 jusqu'à récemment. J'ai donc été au début de ce projet. Je l'ai suivi, mais je suis avant tout né à Arnouville et j'habite toujours Arnouville, donc en citoyen du secteur. J'ai vu depuis quelques dizaines d'années ce secteur se paupériser. Nous sommes un secteur où on a un grand nombre de bénéficiaires de RSA, peut-être le secteur où il y a le plus grand nombre de bénéficiaires de RSA. Donc, il est important que notre secteur se développe économiquement, que ces personnes aient la possibilité de trouver un emploi. C'est ce que l'on doit à nos habitants et ce que l'on doit aussi à nos jeunes dans ces secteurs. On doit leur donner de l'espérance. On peut faire de la rénovation urbaine, mais s'il n'y a pas d'emploi, je dirai que cela ne sert à rien. Il faut aussi qu'il y ait des perspectives d'emploi et d'espérance pour ces jeunes, et pour nos populations moins jeunes aussi. Avec ce projet, on a l'opportunité d'avoir un privé qui veut investir 3,1 milliards d'euros, et on le refuserait ? Je dirais que c'est un suicide collectif si on fait cela. On n'a pas le droit de ne pas donner la chance à nos habitants. Quand on vient nous dire que cela prend des terres cultivables, c'est vrai, mais que représentent 81 ha ? La moyenne de superficie des exploitations agricoles céréalières est de 500 ha. Ce n'est même pas un cinquième d'une exploitation agricole céréalière. Il faut tout de même rapporter les choses à leur juste valeur. Je pense que ce projet sera emblématique dans notre secteur. Je fais toujours référence au stade de France. S'il ne s'était pas construit à Saint-Denis, l'aménagement de la plaine Saint-Denis n'aurait certainement pas eu lieu comme elle s'opère. Le stade de France a été une locomotive. Ce projet sera une locomotive pour notre secteur. Cela changera l'image de notre secteur. Ce qui pêche, c'est que nous avons du mal à attirer les entreprises parce que, oui, c'est l'est du Val-d'Oise. On parle ainsi de notre secteur. La création d'EuropaCity sera une image. On ne dira plus l'est du Val-d'Oise, on dira à EuropaCity. Les gens viendront. Ils voudront s'installer autour d'EuropaCity. C'était ce que je voulais vous dire.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Michel AUMAS, Conseiller départemental, ancien maire d'Arnouville

Je voulais simplement rappeler tout de même que dans notre secteur il y avait la communauté d'agglomération Val-de-France et celle de Roissy, composée de vingt-cinq communes, et les élus des vingt-cinq communes toutes tendances confondues approuvent ce projet.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Monsieur.

Jean-Noël MOISSET, Maire de Survilliers

Jean-Noël MOISSET, maire de Survilliers. C'est une commune située tout à fait au nord. C'est à 20 km. C'est le secteur qui va être chargé de connaître les plus grandes augmentations de population sur le nord du Val-d'Oise. Le fait d'avoir l'opportunité de créer des emplois à 20 km de chez nous et avec des possibilités d'accès parce que derrière ce projet il y a aussi la mise en place du métro qui va nous permettre d'accéder plus rapidement aux emplois qui sont sur notre territoire. Aujourd'hui, je rappelle qu'une personne qui n'a pas de voiture et qui veut aller travailler à Roissy ne mettra qu'une heure et demie pour faire sept kilomètres puisqu'elle doit aller jusqu'à Paris et revenir dans l'autre sens. Donc, nous avons besoin d'un projet de ce genre qui va attirer un certain nombre d'aménagements autour pour que notre population puisse, et ce sera aussi une façon d'économiser en matière de dépenses énergétiques, accéder à des emplois à côté de chez nous. Actuellement, on a des gens qui sont obligés d'aller sur Paris ou plus loin.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Nous allons prendre encore une ou deux interventions. On demandera ensuite à Monsieur DALSTEIN de répondre.

Christian CAURO, Élu de Gonesse

Je suis un élu de Gonesse. On a beaucoup parlé d'emploi. En effet, on est dans un secteur qui a besoin d'emploi, mais je voudrais prendre l'emploi sous un autre aspect. Dans ma profession, je fais du recrutement et j'embauche des jeunes qui n'osent pas mettre sur leur CV qu'ils sont de Sarcelles, de Garges ou de Gonesse, parce que ce territoire a une mauvaise connotation. Ce projet va rendre attractif ce territoire. Il va pouvoir rendre la fierté d'appartenir à l'est du Val-d'Oise.

Ensuite, le Président du Conseil départemental a parlé de corridor. Il s'est demandé pour quelle raison nous ne pouvons pas faire les choses comme les autres. Comme certains qui se sont exprimés, je suis un peu en colère de voir certaines associations qui viennent nous dire de ne pas faire cela chez vous bien qu'ils n'habitent pas ici et qu'on ne les voit jamais sur le terrain venir nous aider, rencontrer l'ancien maire d'Arnouville, parler des gens qui ont le RSA, des problèmes de logement et de toute la paupérisation de notre secteur. Nous sommes sur le terrain tous les jours et on le vit. Les leçons des gens qui n'habitent pas ici sont tout de même un peu dures à avaler. Je voudrais vous raconter une histoire très brève. Ma femme est de Boulogne-sur-Mer. Il y a vingt-cinq ans à Boulogne-sur-Mer il y avait un projet, le Centre national de la mer. Là, bien sûr, des associations disaient que c'était de la folie, le projet était trop grand, etc. Ce centre a été créé. Aujourd'hui, les gens vont à Boulogne-sur-Mer pour le Centre national de la mer. Le centre-ville où toutes les boutiques fermaient, maintenant elles rouvrent et des touristes viennent pour cela, et c'est une vraie réussite. Bien sûr, un grand projet peut susciter des inquiétudes, mais il faut aussi voir le côté positif et ne pas laisser passer cette chance.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci.

Christian CHASSEAU, Représentant « Naturellement Île-de-France »

En effet, Madame la Présidente, vous ne devez pas avoir une très bonne vue parce que j'ai été un des premiers à lever la main et à gesticuler, mais jamais votre regard ne s'est porté sur moi !

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Il faut tenir compte aussi que beaucoup de mains se sont levées partout. N'y voyez pas de refus de vous donner la parole !

Christian CHASSEAU, Représentant « Naturellement Île-de-France »

D'autant plus que vous me connaissez. Je suis Christian CHASSEAU, représentant « Naturellement Île-de-France », la branche régionale du mouvement national de lutte pour l'environnement. Dans notre mouvement, nous sommes très attachés à l'être humain. C'est la raison pour laquelle les questions d'emploi nous préoccupent aussi beaucoup, mais quand j'ai regardé le dossier du maître d'ouvrage, c'est un très beau document publicitaire. Il n'y a que des qualités. Il faut regarder un petit peu entre les lignes. Vous parlez d'emploi, mais de quels emplois s'agit-il ? Comme une personne l'a dit, il faut interroger le bilan des emplois perdus ailleurs. Quand on parle d'attractivité dans l'économie où nous vivons, cela veut dire concurrence. Quand vous regardez l'évolution de la population d'Île-de-France, ce qui est affiché comme fréquentation, je ne parle pas des touristes, mais uniquement des Franciliens, ce centre commercial va bien au-delà de l'augmentation de la population. Quel en est le sens ? Cela veut dire qu'Auchan va chercher à prendre des clients aux autres. C'est le but de ce genre de choses. Il y aura donc des emplois supprimés ailleurs. Quelle est la nature des emplois ? La culture est un prétexte dans le dossier. C'est seulement 4 % des emplois pour la culture. L'essentiel des emplois, c'est le commerce. Vous connaissez la nature des emplois du commerce. De plus, c'est un centre qui va fonctionner à horaires étendus

comme indiqué dans le dossier. Cela veut dire le dimanche soir, etc. Moralité, alors qu'on affiche dans le dossier 50 % de visiteurs venant en voiture, quand il s'agit du personnel, c'est 63 % parce qu'ils ne peuvent pas être autonomes aux heures où ils iront travailler, et ce sont des emplois sous-qualifiés. C'est également reconnu dans le dossier. C'est un leurre ce dossier. Le côté environnemental aussi est un pot-pourri de toutes les solutions qu'on trouve à droite et à gauche aujourd'hui. Il n'y a rien de nouveau dans ce qui est proposé. Quant à la biodiversité, les petites fleurs et les petits oiseaux vont être contents, et les petits animaux, les petits lapins vont être contents, parce que du toit d'EuropaCity ils auront une vue imprenable sur Paris. Je crois qu'ils seraient plus à l'aise dans les champs aujourd'hui. L'Île-de-France, je le disais, augmente en nombre de population. Une ville, ça mange. Il faut lui apporter à manger et des biens de consommation. Même si ce n'est que 81 ha, plutôt que 81 ha de blé, il vaudrait mieux que ce soit du maraichage. On va aller chercher la nourriture de plus en plus loin avec de plus en plus de camions sur la route. Ce n'est pas bon pour la COP21. On ramène tout en ville dans les métropoles. C'est la mode, tous vivre en tas. Que restera-t-il à nos paysans ? Plus de services publics, plus rien. Est-ce bien de les faire vivre de cette façon ? Je ne crois pas. Ce dossier présente bien. Il y a de bonnes idées, mais n'y a-t-il pas assez de friches industrielles dans le coin pour s'installer dessus ? Évidemment, pour Auchan, cela coûte moins cher d'aller acheter des terres agricoles et de bâtir sur des terres agricoles que de devoir réhabiliter une friche industrielle. La question essentielle est sans doute là. Les emplois doivent être durables et ils doivent être sur des sites préexistants. Merci.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Monsieur CHARRIER, et puis on s'arrêtera.

M. SPAGNOL, Blanc-Mesnil

Bonjour, je suis Monsieur SPAGNOL. Je suis du Blanc-Mesnil. Ce projet va créer des emplois. Parallèlement, il y aura des dommages collatéraux. Combien d'emplois seront-ils supprimés demain ? Je m'explique. Quand une multitude de centres commerciaux ouvrent à proximité de villes, en général, cela a un impact sur les centres-villes. Tous les magasins ferment. Cela veut dire que les commerces de proximité ferment. C'est ma question. Si on crée 1000 emplois pour en détruire 1000, je ne vois pas l'intérêt.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Vous savez qu'on a un atelier spécialement dédié au commerce qui commence lundi. Il y en a un autre à Aulnay dont je n'ai pas la date précise en tête, mais vous êtes bien évidemment invités à y participer. Une dernière intervention et ensuite Monsieur CHARTIER.

Pascal KOUVTANOVITCH, Conseil citoyen de Sarcelles

Bonsoir, Pascal KOUVTANOVITCH. Je fais partie du Conseil citoyen de Sarcelles. Depuis que je suis au Conseil citoyen, j'ai appris qu'il y avait plusieurs vitesses. Il y a la vitesse des élus qui varient en fonction des élections. Il y a la vitesse des gens qui ne sont pas fonctionnaires et qui essaient de réagir plus vite, et aussi la vitesse des fonctionnaires qui écoutent leurs élus et dont le vent souffle en fonction de la direction de l'élection.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Où voulez-vous en venir ?

Pascal KOUVTANOVITCH, Conseil citoyen de Sarcelles

Laissez-moi terminer s'il vous plaît. Je voudrais juste interpeller les élus et le prestataire sur deux points sans remettre en question le projet. Vous souhaitez effectivement développer l'emploi. Par contre, quelles mesures le prestataire a-t-il prises pour faire en sorte que ce ne soit pas des entreprises turques, polonaises, grecques ou d'ailleurs qui fassent les travaux de construction ?

Deuxième question, vous voulez effectivement que les gens soient formés. Le projet de construction démarre en 2018. Cela veut dire qu'aujourd'hui il faut commencer à former les personnes qui vont être maçons, conduire les engins et ainsi de suite dès maintenant. Quelles dispositions les élus ont-ils prises pour cela ? Ont-ils créé des écoles, des centres de formation ? J'invite les élus à arrêter de jouer avec des applications qui permettent de créer des mondes entiers sur leur tablette ou leur téléphone pendant qu'ils sont à l'Assemblée nationale en deux jours et de se remettre en phase avec la réalité. Donc, le prestataire va-t-il aussi intervenir au niveau des formations pour mettre en service son projet en 2024. Si vous voulez accueillir des personnes du monde entier, encore faut-il que les gens de la région parlent des langues étrangères. Quels dispositifs les élus et le prestataire ont-ils mis en œuvre pour former les jeunes ? Il suffit de regarder combien de temps on met pour remplacer un professeur de français absent pendant un mois, il faudrait déjà commencer à recruter des professeurs de français, d'anglais et de chinois ainsi que d'autres langues variées. Pour en terminer, je voudrais juste faire un parallèle avec Eurodisney puisqu'une personne a effectivement cité le taux de fréquentation d'Eurodisney. Ils ont eu énormément de mal à retrouver du monde parce qu'il fallait trouver du personnel polyglotte. Cela veut dire qu'ils ont fait du recrutement, mais pas en Seine-et-Marne, parce qu'effectivement dans ce département il n'y avait pas beaucoup de monde, ils ont été à Paris, en France et en Europe. Il suffit de regarder le personnel qui travaille à Eurodisney et vous verrez effectivement qu'il y a très peu de personnes de nationalité française. À Gonesse, je suppose que tout le monde est polyglotte ainsi qu'à Sarcelles. Est-ce que ce sont les bonnes langues que l'on y parle ? Donc, quels sont les dispositifs pris ? Par ailleurs, je vais encore faire un parallèle avec Eurodisney. Comme ils ont des problématiques de transport et que l'amplitude horaire est très grande puisqu'il faut tout de même amortir les coûts et répondre aux besoins, ils ont logé les gens sur place. Je n'ai pas vu de logements dans le projet. Où sont-ils ? Effectivement, il y a des projets de transport, mais les problématiques de transport ne vont pas se régler en deux ans, trois ans ou quatre ans. Donc, il y a de fortes chances qu'il y ait des amplitudes horaires très grandes, il y aura des logements sur le site. Où sont-ils dans le projet ? Peut-être est-ce en sous-sol ?

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Tout ce que vous dites nous fait penser que la manière dont on construit l'atelier sur les questions d'emploi est pertinente. On va essayer de répondre à toutes ces questions sauf à la question du logement. En effet, le site se situe dans une zone de bruit qui interdit la construction de logements, mais c'est une autre affaire. Cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir des logements à proximité. Nous allons prendre une dernière intervention et on va s'arrêter après. Il y a encore quatorze réunions pour s'exprimer.

Alexandre BRUNEAU, Habitant de Gonesse

Bonjour, j'habite Gonesse. Je voulais juste dire que depuis le début de cette réunion dans la bouche d'un certain nombre de personnes il y a le mot centre commercial. Or, ce n'est pas un centre commercial. Ce projet est aussi et surtout de la culture et des loisirs qui vont se développer. L'environnement a aussi bien été pris en compte, donc il faudrait arrêter de mettre l'accent sur l'aspect centre commercial. C'est tout ce que j'avais à dire.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Une toute dernière intervention.

Francis REDON, Environnement 93

Bonjour, Francis REDON, Environnement 93. Depuis le début, vous avez parlé du rôle de l'État dans le projet. J'ai en tête une intervention récente de notre préfet de région qui rejoindra ce qui a été dit tout à l'heure. Il s'est exprimé très maladroitement et même je dirais qu'il ne semblait pas connaître le projet. Ce Monsieur a parlé des transports et du faisceau nord qui devait être amélioré. Pour cela, on va construire la ligne 17 et on va construire une gare n'importe où. Il parlait aussi d'Éole. Or, Éole n'est pas du tout sur ce faisceau. Il faut tout de même savoir qu'en Seine-Saint-Denis, les transports pour aller vers Roissy, il faut prendre le RER B qui fonctionne très mal. Aujourd'hui, on parle aussi du projet de CDG Express. Maintenant, il y aura la ligne 17 qui passera par le triangle de Gonesse. À une époque, on circulait très mal vers Roissy. D'un seul coup, on aura trois faisceaux. À mon avis,

il y en a tout de même un de trop. Celui de trop est celui qui passe par le triangle de Gonesse. Ensuite, le préfet parlait de ce qui passe de l'autre côté de l'autoroute en Seine-Saint-Denis. Pour lui, en Seine-Saint-Denis, le centre commercial, c'est Garonor. Je pense que là aussi il a fait une petite erreur. Il parlait aussi du truc « **lians** » [3.32.05], je ne sais pas de quoi il voulait parler, mais apparemment c'était comme Aérolians, peut-être c'est Aéroville. Il parlait de ces centres commerciaux en disant qu'ils étaient aujourd'hui dépassés et donc, Monsieur le Préfet annonçait la mort des centres commerciaux qui sont de l'autre côté de l'autoroute. Je pense qu'en Seine-Saint-Denis tous ceux qui travaillent sur ces espaces vont être particulièrement satisfaits. Ils ont déjà eu PSA. Ils auront maintenant O'Parinor qui sera peut-être détruit. En tant qu'association de protection de l'environnement, pour nous, le développement durable, ce n'est pas cela. Le développement durable, ce n'est pas de mettre 200 000 m3 sur les toitures. Ce n'est pas de construire une ferme en lisière alors que la ferme existe déjà près de Roissy. On a tout faux et en plus on va supprimer 300 ha de terres agricoles. Ce ne sont pas simplement des terres agricoles qui peuvent faire des céréales. On l'a dit, on peut faire du maraichage, et à proximité de Paris, c'est l'essentiel. Je vous remercie.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. Monsieur CHARTIER, voulez-vous prendre la parole ? Ensuite, on va s'arrêter.

Jérôme CHARTIER, Député, premier Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France

Merci Madame la Présidente. Mon nom est Jérôme CHARTIER. Je suis le premier Vice-président de la région Île-de-France. Je voulais m'exprimer ce soir pour préciser dans quelles conditions la région va s'impliquer dans le débat public sur le projet EuropaCity.

Tout d'abord, la région a pris la décision de publier un cahier d'acteur en fin de débat parce qu'elle souhaite participer à l'ensemble des réunions. Elle sera donc présente et représentée à chaque réunion. Elle souhaite écouter chacun et chacune. Elle souhaite entendre chacun et chacune. Elle estime que c'est son rôle. En effet, EuropaCity est un projet d'intérêt régional. Dans ce type de projet, on est dans le cadre d'un débat public et il est normal que chacun s'exprime. C'est même le principe de cette Commission particulière du débat public que j'ai vu fonctionner lorsque j'étais maire de Domont sur la prolongation de l'autoroute A16. J'ai vu de quelle façon elle avait fonctionné, et ce jour-là, j'ai d'ailleurs été converti au débat public. J'ai compris que c'était utile. Chacun pouvait ainsi s'exprimer et enrichir le débat. C'est la raison pour laquelle la région a pris la décision de publier son cahier d'acteur à la fin du débat. Il est utile d'entendre chaque personne s'exprimer. Cependant, la région ne reviendra pas sur la nature urbanisable du triangle de Gonesse. Elle est inscrite au schéma directeur de la région Île-de-France. Ce territoire a été inscrit à plusieurs schémas. Il est urbanisable. Le tout est de savoir quel projet nous allons y conduire. En revanche, il est urbanisable.

Depuis les premières idées lancées autour du projet EuropaCity, un élément a changé avec l'annonce au mois de juin 2011 de la fermeture du site de PSA. En l'occurrence, le site du triangle de Gonesse vient mécaniquement s'adjoindre le site de PSA qui est un site aménagé. Aussi, il s'agit aujourd'hui d'un projet d'ensemble. C'est bien dans le cadre d'un projet d'ensemble que la région souhaite s'exprimer s'agissant d'un aménagement d'envergure. C'est sans doute le seul aménagement d'une telle envergure en région Île-de-France puisque nous sommes situés entre deux plateformes aéroportuaires. Il s'agit d'un espace de l'ordre de 500 à 600 ha. L'aménagement d'un tel espace avec un nombre d'emplois créés à la mesure du projet se réfléchit globalement. C'est la raison pour laquelle le cahier d'acteur fera référence à ce projet d'ensemble. La région procédera à un grand nombre d'auditions en interne. Elles seront conduites par les commissions compétentes avec les conseillers régionaux afin qu'un consensus se dégage pour que tous les élus du territoire impliqués dans ce projet d'intérêt régional, qui veulent l'emploi et le développement, définissent une position qui permette à ce cahier d'acteur de les représenter. C'est ce que nous souhaitons. Nous ne voulons pas que ce projet d'aménagement d'ensemble puisse faire l'objet d'un désaccord au sein de l'Assemblée régionale. C'est important parce que c'est un projet qu'on ne retrouvera pas.

En ce qui concerne EuropaCity, c'est un projet dont j'ai entendu parler bien sûr comme maire de Domont depuis plusieurs années. J'aurai l'occasion de m'exprimer là encore à la fin du débat sur l'opportunité de ce projet et sur la façon dont il est dimensionné. Toutes les questions qui ont été posées ce soir que j'ai entendues sont des questions que je connais. Ce sont les mêmes questions que l'on retrouve à chaque projet d'aménagement et chaque implantation. Ce sont des questions importantes auxquelles il faut des réponses. C'est normal. Cela fait partie du débat public et cela enrichit le projet. En même temps, notre responsabilité n'est pas de revenir en

arrière. C'est la raison pour laquelle je répète que je pense utile que chacun convienne que cette implantation urbaine est désormais urbaine. Je comprends qu'il y ait des choix et des volontés de préservation des espaces agricoles. Dans ce cas, veillons comme je l'ai entendu, et je trouve cela utile, à ce que les 400 ha fassent l'objet d'une définition précise. Quand les projets sont flous, comme le dirait Jean-Pierre BLAZY, c'est qu'il y a un loup. Donc, soyons précis sur les 400 ha et leur définition, mais acceptons le principe que ce triangle de Gonesse est fait aujourd'hui pour apporter de l'emploi au territoire et doit être associé au territoire de l'ancienne usine PSA.

Madame la Présidente, je voudrais vous dire que je vous ai connue lorsque vous vous êtes occupée du débat public de l'autoroute A16. Puisque vous m'avez converti au débat public, je dois vous dire que vous avez réussi à faire en sorte que tous les points de vue s'expriment, notamment les associations de l'environnement. Maintenant, ce projet est inscrit. Il respecte le territoire. Il va apporter de l'économie à un secteur au centre du Val-d'Oise qui en avait bien besoin. Le débat a permis, et pas forcément d'ailleurs en m'écoutant totalement, mais c'est le débat et c'est la vie, de concilier les points de vue. Je voudrais vous dire que j'espère que ce débat permettra aussi la conciliation des points de vue.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci, Monsieur le Président. Je vais demander à Monsieur DALSTEIN de répondre assez vite parce qu'il est tard, à la fois sur les questions qui ont concerné la culture, sur les questions d'emploi, sur les questions de tarification des espaces culturels, assez brièvement puisqu'on aura l'occasion par la suite d'entrer dans le détail.

David LEBON, Directeur du développement, EuropaCity

Bonsoir, David LEBON, je suis directeur du développement du projet EuropaCity. Merci de vos questions, de vos suggestions, de vos remarques et de votre énergie pour ce débat. Il y a eu beaucoup de questions et beaucoup de remarques. J'aurais aimé pouvoir répondre à Monsieur SATOURI qui est déjà parti, je le regrette, mais je voulais juste dire que l'alibi culturel, 50 000 m² de surface culturelle, c'est l'équivalent de Beaubourg à Gonesse. Ce sont des équipements qui seront extrêmement structurants pour le territoire et il n'y a pas de saupoudrage ou d'alibi à l'intérieur de notre projet sur ce sujet comme sur les autres.

Je voulais principalement revenir sur la question de l'emploi parce que c'est une thématique importante. Nous allons avoir des ateliers sur ce sujet. Sur les questions d'emploi, cela a été dit plusieurs fois, ce projet est présenté comme un centre commercial. Notre volonté est de faire une nouvelle destination de loisir, une nouvelle destination touristique. D'ailleurs, la démonstration de cela est que le nombre d'emplois créés dans le commerce est minoritaire par rapport au total des emplois. Un peu moins de la moitié des emplois sont des emplois de commerce et le reste, ce sont des emplois dans les musées, les parcs à thème avec les répartitions que vous pouvez voir sur les graphiques présentés. Ils montrent la diversité des emplois. On est bien sur une offre qui n'existe pas actuellement dans le territoire. Cette offre de loisir n'existe ni d'un côté, ni de l'autre, de l'autoroute. Ce sont donc bien des perspectives d'emploi que nous avons définies. Ce sont les besoins que nous avons estimés pour faire fonctionner cet équipement. Ce ne sont pas des promesses d'emploi comme on peut le dire. Ce sont des études très précises qui en fonction des différentes activités définissent un certain nombre de catégories d'emploi et qui nous permettent de nous projeter. Cela a été dit, il ne suffit pas de dire qu'on va amener des emplois dans un territoire pour que cela corresponde aux habitants. Il faut bien avoir une volonté de faire correspondre ces emplois qui viennent sur le territoire aux compétences des habitants. C'est bien cette volonté, et pour agir il faut être en mesure de comprendre ce qui va être développé à l'intérieur d'EuropaCity et de connaître la cartographie des formations qui existent sur le territoire. Cela a été dit aussi. Des formations existent déjà sur ce territoire. Des compétences sont déjà présentes. On a peut-être beaucoup opposé ce soir la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, ce sont deux départements aux dynamiques démographiques communes, aux réalités sociales extrêmement partagées. Ce sont donc des départements qui ont des compétences communes. La diversité de leur jeunesse, leur dynamisme, la question des langues pour construire un équipement touristique comme le nôtre est une question importante. Cognitivement parlant, pardonnez-moi d'employer ce terme, il est beaucoup plus facile d'apprendre une troisième langue quand on en parle déjà deux. La première des qualités pour apprendre une langue étrangère est déjà d'avoir cette connaissance. Ce territoire est un territoire qui parle beaucoup de langues et qui a cette capacité à devenir un lieu d'accueil du monde demain, et un lieu d'accueil pour le Grand Paris.

Avec ces compétences qui existent naturellement, il y a aussi des décalages entre l'offre d'emploi qui va être proposée et les compétences qui se développent, mais contrairement à d'autres projets antérieurs sur le territoire, certains très anciens n'ont pas permis aux habitants du territoire de pouvoir accéder aux emplois, et aussi d'autres

plus récents. La spécificité du projet EuropaCity fait que nous sommes là ce soir et que ce projet ouvrirait dans huit ans. Ce temps est une chance pour construire des dispositifs spécifiques de formation. Le maître d'ouvrage que nous sommes devra permettre de construire ces dispositifs. Ceux-ci ne doivent pas être des dispositifs hors sol. Cela a été dit aussi plusieurs fois. La meilleure garantie que l'offre de formation que nous allons développer soit une offre de formation correspondant aux habitants du territoire est de la construire avec les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire. EuropaCity compétences, vous pouvez voir le petit schéma un peu complexe, mais les fonctionnements en réseau sont forcément compliqués. EuropaCity compétences doit aussi être un outil du territoire et construire en réseau avec les différents acteurs parce qu'il faudra, emploi par emploi, territoire par territoire, quartier par quartier, être en capacité de construire cette rencontre entre les emplois créés, les formations et les habitants. Ce sont donc des petites structures. Les acteurs de l'insertion de ce territoire sont parfois des acteurs de petite taille. Donc, il faudra construire ce réseau.

Pour conclure, nous allons revenir dans les ateliers, notamment sur la phase de construction, sur le fait qu'elle soit aussi réalisée par des acteurs du territoire. Cela a été présenté par Élisabeth LAVILLE. Vous avez beaucoup de réponses à l'intérieur du dossier du maître d'ouvrage. L'élément qui nous semble important est que ce débat public doit être aussi le moment pour nous de vous dire des choses et d'apporter un certain nombre de garanties en matière de suivi et d'association que ce soit avec les élus et avec les associations qui le souhaitent. Cette démarche d'ouverture qui est la nôtre dans le débat public, ce soir, devrait et devra être la nôtre au cours des huit prochaines années pour que nous remplissions ensemble ces objectifs. Les objectifs d'EuropaCity, le développement de ce projet, sont aussi ceux de ce territoire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la commission particulière du débat public

Merci. On arrive maintenant à la conclusion. Je suis désolée, mais il faut qu'on s'arrête. Cette réunion a fait apparaître évidemment énormément de points de vue. Il y a eu d'ailleurs davantage de déclarations de positionnement en quelque sorte des uns et des autres que de questions. Celles-ci concernent essentiellement l'emploi. On voit bien que cela correspond tout à fait à ce qu'on avait eu dans les sondages de l'IFOP et dans nos interrogations. L'emploi est tout à fait au cœur.

Sur l'emploi, je voudrais dire que certes il y a EuropaCity, mais on est dans une zone où il y a énormément d'offres d'emploi et on élargira la question de l'emploi et de la question de la qualification. Il serait absurde de dire que tous les emplois seront réservés aux gens de Gonesse, tout cela n'a pas grand sens, et que tous les gens de Gonesse devront travailler à EuropaCity. On est dans un secteur où il y a un bassin d'emploi tout à fait extraordinaire. Donc, on ne fonctionne pas sur un système autarcique. C'est la première chose. On fera très attention à cette question de l'emploi et à toute l'ampleur voulue. Les autres aspects du programme ont été relativement peu abordés. Ils méritent d'être abordés. Ils méritent d'être examinés. Je vous engage vivement à participer aux ateliers sur des sujets qui sont peut-être moins identifiés aujourd'hui comme celui de la culture. C'est très important de savoir ce que revêtent ces 50 000 m². Des mètres carrés ne disent pas grand-chose des espaces culturels. C'est évidemment un enjeu essentiel pour le territoire et pour l'attractivité du territoire pour faire venir des personnes de l'extérieur, ce qui est probablement un des gages de changement d'image de ce projet.

Les aspects environnementaux seront détaillés, notamment sur l'aspect de la consommation énergétique assurée en totalité par de la production d'énergie en interne, et aussi la question des modes d'accès mérite d'être véritablement affinée et justifiée puisque 45 à 50 % des personnes arrivent par les transports collectifs. C'est quelque chose de tout à fait fondamental.

Pour revenir un instant sur la question de l'emploi, ce n'est pas seulement la qualification. C'est aussi la mobilité des personnes, l'accès physique à ces emplois. On voit bien que pour Roissy la difficulté d'accès qui a été soulignée tout à l'heure est un obstacle à l'emploi. Il y a aussi la question de la garde d'enfants pour les femmes qui cherchent un emploi. Il y a toute une série de freins actuels à l'emploi qu'il faudra clairement identifier.

Je vous invite à participer activement aux ateliers parce que c'est là que les choses vont s'affiner. On va sortir un peu des constats généraux pour arriver à mesurer la crédibilité, la réalité de ce qui est proposé, et faire des propositions pour les rendre plus crédibles si on pense que c'est possible.

Je vous remercie de votre participation à tous et je vous donne rendez-vous très bientôt puisque le premier atelier a lieu lundi prochain. Merci.

Applaudissements.

(Clôture de la réunion à 23h30)